

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

TROISIÈME PARTIE

VOLUME 11

Séance tenue le 28 février 2005, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

URBAN ECOLOGY CENTRE

MRS. LUCIA KOWALUK	1
--------------------------	---

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Mme SUZANNE PAYETTE, M. FLORIAN DUBOIS	18
--	----

STAND FIRM QUÉBEC

Mme ZAB MABOUNGOU, Mme JANET LUMB.....	42
--	----

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE :

5 Alors bonsoir Madame Kowaluk. Vous allez bien ?

MRS. LUCIA KOWALUK :

10 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

 Alors écoutez, on vient de recevoir votre mémoire. Vous allez nous le lire peut-être ?

15 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

 Moitié-moitié. J'ai...

LA PRÉSIDENTE :

20 Si vous voulez parler anglais, pas de problème.

MRS. LUCIA KOWALUK :

25 It's given in English, I've written it in English. It's just pages 1 and 2 but I'll speak through it as I'm doing it and I also want to refer to a handful of things here, in here, that I like and I want to point them out to you.

LA PRÉSIDENTE :

30 Okay.

MRS. LUCIA KOWALUK :

35 Well, first of all thank you for this.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 1 : « I'm using as a model (...)

40 **Fin de la phrase à la page 1 : (...)** episode in our history. »

45 And I won't read it I'll simply leave it for you. In fact, I wrote it for Helen because we still are in Court with the City over this issue and I asked Helen this summer: "Can you please, when we... Please resolve it." And so she said: "Well, write me the history" and I did. So I included that.

It's only the history, but it's very, very brief, anyway. But it's the philosophy that I'm interested in.

50 (L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 1 : « The philosophy that (...)

Fin de la phrase à la page 2 : « Centre is well-used. »

55 "The proof is in the pudding" which is an English expression. It means: this worked because it worked.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

60 **Début de la phrase à la page 2 : « When the Strathearn Centre (...)**

Fin de la lecture du mémoire.

65 And I'll just make a few comments. For example, when we did carry out that survey in 1983, I did most of it. We got 240 answers to a questionnaire. I went door to door, which I love doing actually, and there was no... I want to refer to something that you've said in here, if I can find it, regarding class differences.

70 It's put very tactfully here. Oh, yes, the "downside". First of all, I mean, clearly this says that a cultural policy should reflect these. And I read this with just, I felt – I was so happy to read this policy here because throughout these points that I made are reflected here. But it's spoke about a "downside" and it said that: "many citizens..." – this is on page 16 in the English version: "The Challenges", okay:

75 *"Many citizens have poor schooling. This not only lowers their financial status – which is true – it increasingly leads to cultural exclusion..."*

80 And so forth and so on. The interesting thing about this survey was that I notice no class differences at all when I really, you know I really approached people with this questionnaire.

And the things that people wanted the most, because we gave a number of things, was library, daycare and theatre. And I realized that when I spoke about theatre, it suddenly hit me that people were talking not about watching theatre but being in it. And it didn't make

85 any difference at all, I didn't notice any difference between people's class background and "scolarity".

90 The thought of taking part in a piece of theatre, people's eyes just lit up. "Oh! Theatre; Oh! Yes." And I realized they saw themselves as being in this theatre. And that was one of the things that we really wanted to do at Strathearn. And we just never got the chance. And you know, if you ask me: "What do you think didn't work with the City?" I'll answer that later.

95 But I just became more and more convinced that what people want is a chance to do it. We had a chance to our – you know Guita Kiserman Roth, I'm sure you know her name. She lives in the neighbourhood and she's now, I think, not really functioning very well any more but she was part of our advisory committee and she had an idea of saying – she worked with her friend who just died... What his name? He lives in Outremont. I'm sure you know his name. Anyway! She was going to work with him and have a night every so often in which it was advertised that people could bring all of their visual art that they had done, no matter what the quality was.

100 And that she or – isn't it that awful, I don't remember his name – would take 10 or 15 minutes with each person and take their art seriously, make recommendations, say what could be... That was the kind of things that we saw at a community centre which was also artistic and then, of course, was also opened to the cultural communities.

105 Guita was able to do one activity, even during the period when things were deteriorating and that is that she organized an evening which honoured a woman – again who's name I don't remember but who is a teacher of art in Barrington high school for many, many years and opened up the whole idea of teaching art to teenagers.

110 She was the first person, according to Guita, who worked in the schools and who had a completely different attitude toward teaching rather than art that, you know, that you have to do it this way and this way and this way, but just opening up kids' imagination and a handful of other teachers.

115 This woman now had died by at the time Guita put this on but that there were teachers who had learned from her and who had found it of just a very rewarding experience. So that was the way Guita also saw art and that is that it's for everybody and to be taken seriously.

120 Let's see. What other comments can I make -- Well, the whole question of the building being used. While people, while the community was – and it wasn't just the geographical community – while the community was involved, there were ethnic groups that were involved, the place was buzzing with activities. It was full.

125 There was a café, there were always people there and there were two different communities; one group which came from the South Asian Women Association, they catered

it for about two years and then they just got tired of it, they couldn't do it anymore and they stopped. And then, a Mexican woman who lives, who actually was in with... on Jeanne-Mance Street, she ran this little café.

130 And as long as either of those groups ran this café, people used it. It was very, very friendly, that whole café space was really used. There were things on the wall, there were art exhibits on the wall there and, I mean, the relationship between a community being at home and having democratic functioning and feeling at home in the building. The relationship between that, between the arts and the cultural communities or the ethnic groups was just intertwined and it worked.

135
140 There were problems. There were enormous problems because there was constant power struggle going on with the City and so on, but in spite of all of that, the building was full. I mean, now, it's dead. You should go in there, I mean – the theatre workshop puts on good stuff but that's a rental property.

145 The café is hardly ever used. Once in a while, there is a press conference, the Consulate of South Africa opened an exhibit, I think, two or three years ago and they used that café space. I mean, it was 5.5 million dollars to renovate that building and now there is nothing there.

150 So I know that it works, that's all. I know that it works. We celebrated Chinese New Year and a Chinese community group came and they showed us what you do during Chinese New Year. The place was packed I had to turn people away. Anyway! That's a model, I think. It's a model and I offer that to you.

155 Here you say: "*Amateur arts neglected by and too isolate from the professional cultural sector.*" Absolutely! And that was the problem with the Maisons de la culture. They had some very good stuff, there's some very good stuff going on there, all the time at "les Maisons de la culture", but I think the city itself did a survey in the middle 90s or early 90s that showed that most of the people who used it were students and there was no class mixture. It was considered professional art and so it was students who were, you know, on their way into the middle and educated class and they were not working class people.

160 I think to this day they are -- except maybe in Ville-Emard. I think that that library and cultural centre in Ville-Emard is an exception. I've been there and I've seen evidence of that but certainly the one in the Plateau isn't or at least it has not been anytime I've been there.

165 I don't know if I had any other comments here. Oh! Here you say -- there something that you pledge, that the City pledges. Wonderful, page 23:

"By promoting and giving priority to partnerships between amateurs, professionals and recognized experts with a view to pooling their resources"

170 Wonderful! Absolutely wonderful! If only you'd do it. If only you'd do it.

And here, on page 27, this report "Rapport Bachand" which I don't know: "*Indeed do the size of its stock of movable assets in real estate, the City's buildings and other properties make up a substantial part...*" which can play a part.

175 And it's true. I mean, the City has got just such enormous resources. "*The City must set an example and affirms its credibility on matters of quality so that it may demand the same from other private and public developers.*" Yes, absolutely.

180 When we came to the other hearing, who was the man that spoke just so passionately about raising the quality? A man that used to work for the City -- I'm getting bad at remembering names. I used to remember everyone's name.

LA PRÉSIDENTE :

185 Aux ateliers?

MRS. LUCIA KOWALUK :

Excusez?

190 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand vous êtes venue aux ateliers?

195 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Oui. Yes, when I came and...

LA PRÉSIDENTE :

200 Here?

MRS. LUCIA KOWALUK :

205 Yes.

LA PRÉSIDENTE :

And he was from the City previously?

210 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

He was formally, yes, I think. He formally worked at the City. Oh, he's known. Anyway, he...

215 **LA PRÉSIDENTE :**

And what did he say?

220 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

He made a plea for high quality. That the City...

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

225 Monsieur Demers.

MRS. LUCIA KOWALUK :

Who?

230

LA PRÉSIDENTE :

Clément Demers.

235 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Clément Demers, yes. Yes. I mean that was... I was very, very touched by how vigorously he spoke that the City has to set a very high standard. And certainly we did when we built the Metro and we put in all of that art, I mean, that was a very high standard, I think, that the City set.

240

Anyway, I think that's about all I have to say.

LA PRÉSIDENTE :

245

J'aimerais effectivement savoir pourquoi ça n'a pas fonctionné avec la Ville. Qu'est-ce qui est arrivé?

MRS. LUCIA KOWALUK :

250

Well, I think that the services couldn't decide who was in charge of Strathearn. Because it wasn't clear, because there was the service for the culture, which ran the Maison de la culture, and we were part of Loisirs, Sports et Développement social. And that was the name of it at that time, but they kept changing the name; it was Développement communautaire, at one point and so forth.

255

And the "fonctionnaires" were not used to it at all. I remember one middle-level "fonctionnaire" who was very impatient – this was when we were opening – he walked through this thing and, you know, we were all sort of hanging around and he said – I mean thank goodness I don't remember his name: "Les citoyens, c'est un paquet de trouble!" That's what he said.

260

In other words, it just... You know, we asked questions, we said: "No, no, no, let's not do it that way, can we do it this way?" I think that the City, that the services, there was clearly - I know that there was a fight going on among the services, between Loisirs, Sports et Développement social and culture.

265

Finally, the politicians – this was under the Doré administration and John Gardner was one of the people, they said, they finally settle it and said it was going to be part of Loisirs, Sports et Développement social and not of culture, and not of the Maisons de la Culture.

270

I think that was one of the problems. The other problem was the democratic functioning. The City, the constitution of the Corporation adopted gave two seats on a board of 14, I think, to the City. They sat on the Executive Committee of that Board, they were very involved in the decisions, and people listened to them. Adrien Michaud, who is not retired, worked and really, really tried very hard to make it work.

275

LA PRÉSIDENTE :

280

Et l'argent venait d'où? Le budget?

MRS. LUCIA KOWALUK :

C'était mélangé. La plupart est venue de la Ville. La Ville a payé les salaires directement. Ils n'ont pas donné cet argent à la Corporation et finalement donné le droit de payer les salaires. Les salaires sont venus directement de la Ville. Ça a créé un problème avec le personnel, un problème de fidélité. Et il y a du fonds qui est venu du memberships, les dons... We had a financial campaign; that's what that pamphlet was, that we wrote in 1990, it was a financial campaign.

285

290

In the first years, I mean I raised quite a few thousand dollars which started everything going. But most of the money came from the City.

LA PRÉSIDENTE :

295

But would you see that in certain part of the City, this model could be applied?

MRS. LUCIA KOWALUK :

300

I think it can be. I think it's simply...

LA PRÉSIDENTE :

Now?

305

MRS. LUCIA KOWALUK :

Now, I think it could now. This was ten years ago and especially when I read this, I mean, I felt very encouraged by reading this policy, and it was written by the services, I think.

310

LA PRÉSIDENTE :

Yes. But the difference between what you see in here and what you're telling us is this democratic functioning?

315

MRS. LUCIA KOWALUK :

Yes, yes, exactly.

320

Mme JUDY GOLD, commissaire :

I have a question on the democratic functioning.

MRS. LUCIA KOWALUK :

325

Yes.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

How did it function exactly?

330

MRS. LUCIA KOWALUK :

We had a general assembly of members and people became members of Strathearn. That was another argument.

335

Mme JUDY GOLD, commissaire :

The users were the members?

340

MRS. LUCIA KOWALUK :

Pardon me?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

345

Were the users the members?

MRS. LUCIA KOWALUK :

350

Yes. Yes. A member did have to be accepted by the Board. And I understood – I mean that's always a difficult question because it can be used exclusively but on the other hand, it can also be used to keep out troublemakers. I mean, I have – you know, you have to admit that there are people that can drive you crazy and also that also can undermine. So I think that it was correct to say that the Board simply passed on the membership.

355

But that wasn't a big deal. Actually, the Boards, the Boards all the time were very good. They were very good Boards. They were Electoral collagists, they were people from the... You know, there were two individuals who came from the individual members, there were, let's say two or three members that came from the cultural sector, from the ethnic sector, from the community sector. I think it was three, three and three, nine, two individuals, eleven, two people from the City... I think, as a matter of fact, that's how it was, it was a Board of 13.

360

So there were, you know, there were places... So there was a general assembly, there was a founding convention to create the constitution. It took two full days – you know the City thought that it would be, you know, it would take one evening – it took two Saturdays because so many people came and said: "No, we wanted things to be like this and like this and like this..."

365

370 It's a very good constitution. It had a checks and balances in it, we had an annual meeting every year, the Board met once a month, and the development of programs... Programs came out of the Board, people... But then it was this constant tension because... I don't know what was going on between some of the staff and the City; I think there was stuff going on that I was kept out of all the time.

375 **LA PRÉSIDENTE :**

But did you have problems managing, I would say... No, let me start again. You must have had requests from different cultural groups, how did you manage the requests coming from those different cultural groups?

380

MRS. LUCIA KOWALUK :

You mean requests to become members or requests to put...

385 **LA PRÉSIDENTE :**

No, requests to do some sort of activities or cultural presentations or "des spectacles"...

390 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Oh! There was a procedure. I forget now what it was but there was a procedure. I mean, in other words, I think there was a program committee – that's right, there was a program committee. It was a committee of the Board and it made recommendations to the Board. It received requests, it made a schedule, and it made recommendations to the Board and the Board, with the staff – Oh! There was a staff person on the Board too, that's right. There was a procedure for doing it.

395

LA PRÉSIDENTE :

400

Je vais le dire en français parce que...

MRS. LUCIA KOWALUK :

405

Non, non, ça va. Ça va.

LA PRÉSIDENTE :

En fait, ici, on lit sur votre dépliant « Centre communautaire culturel et multiethnique ». Alors il y a plusieurs des engagements de la Ville qui cherchent effectivement à inclure les

410

communautés culturelles dans les différents projets. Vous aviez un projet multiculturel et multiethnique. Avez-vous eu des problèmes d'une façon ou d'une autre avec la question de l'interculturalisme ou est-ce que ça s'est fait tout naturellement, cette fusion?

415 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Parmi les membres, parmi les gens qui sont venus, non.

LA PRÉSIDENTE :

420

Non?

MRS. LUCIA KOWALUK :

425

No. Maybe we would...

LA PRÉSIDENTE :

And why was it? Why was that?

430

MRS. LUCIA KOWALUK :

I don't know. Among the Board, there was an atmosphere of openness. We didn't have problems. Maybe we would have, maybe we never -- all of our energy was taken up with problems with the City, maybe we would have had problems. We didn't, no. We didn't. People were very... There was a tremendous amount of respect and interest.

435

We celebrated "La semaine culturelle nationale" which I think has now been dismantled, we did that. We celebrated Black History Month every year; we celebrated the Chinese New Year every year...

440

LA PRÉSIDENTE :

Judy?

445

Mme JUDY GOLD, commissaire :

I have a few questions. When you originally did the survey, I guess to decide on your orientations and you ask the population, going door to door, what their interest was, were you asking for the interest for a community centre or for a cultural centre?

450

MRS. LUCIA KOWALUK :

We mixed it all together.

455 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Because the answer -- you know the primarily request for library, daycare and theatre, it was for a social-cultural centre, is that correct? That people would have answered that?

460 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Well, but you know, we also put in the arts. The list of things included all of those three things together, we mixed them all together.

465 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

One of your basic principle and philosophy regarding professional and amateur art, you say that you were therefore please with the recommendations of the City, is that...

470 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Yes, yes.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

475

You find that it's a good recommendation?

MRS. LUCIA KOWALUK :

480

I do.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

485

That it tries to marry the field of amateur arts and the field of professional arts?

MRS. LUCIA KOWALUK :

Yes, I do. I do think so.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

490

Okay.

MRS. LUCIA KOWALUK :

495

I do think so.

LA PRÉSIDENTE :

500

Et sur ce même thème, est-ce que vous aviez des relations suivies avec les organismes artistiques qui représentent les différentes disciplines artistiques ou si les artistes qui ont travaillé avec vous en théâtre sont allés vous voir? Est-ce que vous êtes allée les chercher? Est-ce qu'ils sont allés vous voir? Avez-vous travaillé avec les organismes? Comment vous avez fonctionné? Le modèle, c'était quoi?

505

MRS. LUCIA KOWALUK :

510

Les deux. As soon as the word got out that there was a theatre, because there is a wonderful theatre, I mean that theatre cost the City a fortune with the lights and the sound system and everything, it's a very sophisticated theatre that holds about 120 people. When the word got out, the theatre groups just were coming to us, particularly the English language theatre groups which really did not, at that time, have any space at all.

515

And the City was concerned that there'd be a language balance between French and English theatre groups, but the fact is that a lot of the French groups already had and the English theatre groups did not.

520

There were also theatre groups that I reached out to. There's a theatre group that's ran by a man who is a Huron, I think, and his wife is a French Canadian -- and I forget the name of their theatre group. I reached out to them; I heard about them and I got a hold of them and I said: "Are you interested in this? Would you like to be part?" And so on. And they never did become part but I did develop a relationship with them and I had several long talks with them.

525

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ce modèle dont vous nous avez parlé ici répond, quant à vous, à tous les types de clientèle ou s'il répond plus particulièrement aux adultes, aux jeunes ou à des types particuliers de clientèle?

MRS. LUCIA KOWALUK :

530

That was also a mixture. There was a small little amateur ballet group of a handful of children and they put on little shows which were hysterical and I really, you know, I just enjoyed that enormously. I mean, everybody's mother and father were there and you know, one of those scenes... We did all of those different things.

535

We had some amateur nights, the Milton Park Citizen's committee had a particular evening that I can remember, which we did in order to raise money. So first we had a big community supper... You know, that's another big problem. There are no places any longer except churches where you can have community suppers. There are no more.

540

And as the churches are disappearing, there are no places where there are big kitchens and big ovens and dishes and where you can have those kinds of community suppers. Anyway, that was another dream that Strathearn would serve that need.

545

In any case, we did, we had a supper and then we had this bit amateur night and everybody was charged \$20 or something, whatever, and it was really and amateur night, I can tell you. I mean some of them, some people were excellent and some people were marginally good.

550

LA PRÉSIDENTE :

So again, do you think that this model could apply? Because listening to you, your model looks like an ideal way to have families, I would say, or all sorts of people coming together and developing cultural activities together.

555

MRS. LUCIA KOWALUK :

Yes, yes.

560

LA PRÉSIDENTE :

So it looks to me like a real... like a...

565

MRS. LUCIA KOWALUK :

Too good to be true!

LA PRÉSIDENTE :

570 A building where you gather or where you create a sort of big family atmosphere. So again would you say that, from what you know of the parts of the City, of different parts of the City, that it could be applied as a model collaborating with some Maisons de la culture, or some other socio-economic groups or socio-communautaire?

MRS. LUCIA KOWALUK :

575 I think so. I think you perhaps have to start where there are solid communities. The communities that I know – well certainly Milton Park is a community, NDG is, I know NDG, Ville-Emard certainly is, Verdun is... I think, you know if you wanted to know where to start, you know, you could start with public hearings and then see who comes and out of that, you start to work on... It's true that there is a very delicate balance between total openness in
580 which you have chaos and being rigid and closed.

And I do believe in a structure. I believe, but the structure has to be democratic. In other words, it has to have certain democratic rules, the same way that our Parliament functions with certain rules. So you cannot just have a free for all.
585

LA PRÉSIDENTE :

590 And would you say that "les Maisons de la culture", their approach is too... is not opened enough or in terms of...

MRS. LUCIA KOWALUK :

595 I don't really no much about them anymore. I'm very unfamiliar with how they run now. But at that time, at the time in the middle 90s, early 90s, they were not democratically run. They didn't have, the communities were not involved in them and they weren't boards of directors that were elected by a community and so forth.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

600 Do you know if any other centres such as the Strathearn existed in Montreal or was it really one of a kind, a unique experience?

MRS. LUCIA KOWALUK :

605 There was a model that I got from Ontario and they put stuff... There was a law, I mean, I'm sure that Mike Harris has taken care of and destroyed all of that now, but there was a law that gave, that pledged a certain amount of money when a Community would come

610 together and form a Board and then ask for the money, they would give it in order to run,
locally run...But that was for community centres.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

615 But the Montreal was one of a kind?

MRS. LUCIA KOWALUK :

As far as I know it was but there may have been other places.

620 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais vous connaissez, je reviens encore avec la même question mais posée un peu
différemment. Vous connaissez la réalité montréalaise et la réalité des villes qui maintenant
vont faire partie de Montréal, comme Ville Saint-Laurent, Saint-Léonard... Avez-vous
625 l'impression qu'il existe des communautés, peut-être même à l'extérieur de l'ancienne ville de
Montréal, qui seraient assez fortes ou intéressées, disons, par une approche comme celle
que vous mettez de l'avant et qui pourraient la...

MRS. LUCIA KOWALUK :

630 Yes, I think so. I mean, look at Ville Saint-Michel. Ville Saint-Michel is full of mostly
immigrant groups. The Haitians have a huge community in Ville Saint-Michel. I have a friend
who is from Salvador who runs a service centre. Now, it's true that it's service, I mean, it's
social work, you know, helping people to get jobs and so forth.

635 But I think that if the City would convene the groups that are already in existence in a
certain neighbourhood, and then see who is interested in doing what -- but you know it needs
to be done slowly and gradually. Yes, I think so. I think so. I think people everywhere want
to... I'm sorry to sound -- maybe I sound naïve, I don't know.

640 There were problems, let me tell you there were problems, it nearly killed me. I mean,
to have people, you know, here I had all this good will and people were saying awful things
about me and, I mean, you can't imagine. It was very, very difficult.

645 So I'm not saying that there aren't problems and maybe I didn't even handle them as
well as I should, although I think that I, you know, I probably played my part in making, in
creating problems but I don't think I was the cause of them.

LA PRÉSIDENTE :

650 And to what extent do you think that this type of model could really help the social cohesion in some parts of the City where...

MRS. LUCIA KOWALUK :

655 Sure. Sure.

LA PRÉSIDENTE :

660 But it has to be democratic.

MRS. LUCIA KOWALUK :

665 It has to be democratic. There have to be rules and there have to be certain basic human rights that are respected. I mean racism...

LA PRÉSIDENTE :

670 Like what?

MRS. LUCIA KOWALUK :

675 Well, I mean, if you're going to work where there are a number of ethnic communities - I mean, what Park Extension is, I mean, it's just the United Nations up there, people -- at a certain point, you have to say, you know, you may not talk to other people like that. You may not exclude people... If people are fighting and they're getting into their little ethnic fighting, you have to say: sorry, I mean, that's off limits. You may not do that here.

680 So I think there do need to be certain kinds of rules that people have to respect each other.

LA PRÉSIDENTE :

685 Alors merci infiniment. Vous nous avez fait découvrir un modèle que l'on ne connaissait pas. Alors merci d'être venue, on va regarder ça très attentivement. Si vous avez de l'information supplémentaire à nous envoyer — pensez-vous qu'en lisant l'article que vous avez joint ici à l'arrière, on aura toute l'information complémentaire nécessaire?

MRS. LUCIA KOWALUK :

690 I have note books. I have note books. First of all, the Canadian Centre for Architecture has all of the archives of the Strathearn. You know, filing cabinets full of them. Mrs. Lambert took them and I was very, very happy. In addition to that, I have a row of note books at home in my study with one copy of everything, of all of the minutes, of all of the stuff. I mean, the archives, there are a lot of archives.

695 **LA PRÉSIDENTE :**

So anyway, we will read the annex that you just put with your brief and if we need more information, we can call you?

700 **MRS. LUCIA KOWALUK :**

Or course.

705 **LA PRÉSIDENTE :**

Okay, so thanks a lot.

MRS. LUCIA KOWALUK :

710 Thank you. Thank you for this opportunity, really.

LA PRÉSIDENTE :

715 O.K., ça m'a fait plaisir, merci. Ça nous a fait plaisir de vous avoir. Merci beaucoup.

Bon. Alors bonsoir, je suis Louise Roy, je préside cette commission. Madame Judy Gold et monsieur Louis Deriger qui sont commissaires donc ici ce soir pour vous accueillir et vous écouter. Si vous voulez bien vous identifier pour que notre sténographe vous enregistre correctement puis ensuite on vous écoute.

720

Mme SUZANNE PAYETTE :

725 Certainement, mon nom est Suzanne Payette, je suis présidente des Bibliothèques publiques du Québec et je suis accompagnée de Florian Dubois, qui est un ancien président des Bibliothèques publiques, qui est une partie prenante des 20 dernières années du développement des Bibliothèques publiques et qui est aussi un ancien directeur de l'arrondissement Ville Saint-Laurent à Montréal, au niveau des bibliothèques bien sûr.

Donc en tout premier lieu...

730

LA PRÉSIDENTE :

On l'a vue, votre bibliothèque en passant, on est allé. Ville Saint-Laurent, on a tenu audience un soir, juste à côté, en fait, dans une salle attenante. On vous écoute.

735

Mme SUZANNE PAYETTE :

Donc en tout premier lieu, nous aimerions souligner l'excellence de la démarche entreprise afin de doter la Ville d'une Politique culturelle.

740

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase à la page 1 : « Attendue depuis longtemps (...)

Fin de la lecture du mémoire.

745

LA PRÉSIDENTE :

Merci bien. Une première question difficile. Alors vous nous dites « la démocratisation du savoir de la culture en effectuant... » Vous appuyez cette approche, là, de « démocratisation du savoir et de la culture en effectuant un rattrapage et une mise à niveau des infrastructures et du personnel professionnel ».

750

Je vous avoue qu'on a entendu différentes écoles de pensée à ce sujet-là depuis que nous sommes en audiences publiques. Et parmi ces écoles de pensée et qu'on a entendu s'exprimer, il y a donc des gens qui sont venus évoquer, au fond, la peur qu'ils avaient que les bibliothèques mieux nanties, finalement, y perdent au change parce qu'il faudrait attendre que celles qui ont moins actuellement rattrapent le niveau de celles qui ont plus.

755

Celles-là, pendant ce temps, ne pourraient pas se développer et donc elles perdraient, et au total, si on pense à une politique qui s'applique sur une dizaine d'années, les autres villes canadiennes auxquelles on veut être capables de se comparer, auront évolué puis on les aura perdues quelque part dans le paysage parce qu'elles seront déjà rendues plus loin que nous, même dans dix ans.

760

Comment est-ce que vous voyez l'application de ce plan de rattrapage-là pour qu'en fait, il soit à la fois équitable... pour qu'il soit équitable. On va s'arrêter là. Qu'est-ce que vous en pensez?

765

Mme SUZANNE PAYETTE :

770 Moi, je pense qu'il y a sûrement des moyens d'étaler la problématique. C'est sûr qu'on ne peut pas prendre une bibliothèque très pauvre puis l'amener au niveau d'une bibliothèque très riche dans une seule année. Il y a sûrement moyen d'étaler les efforts et de cibler des éléments sur lesquels on peut agir peut-être plus rapidement, qui vont peut-être permettre à la bibliothèque de se développer, sans freiner les autres.

775 Mais c'est bien évident, il va peut-être y avoir... c'est presque impossible qu'il n'y ait pas un petit frein, là, sur celles qui sont déjà pleinement développées. Mais est-ce qu'il y en a beaucoup qui sont pleinement développées sur l'île de Montréal? Ça, je me questionne un petit peu, là. Peut-être que c'est ça, il y a encore du développement à faire partout, mais je
780 pense qu'il y a sûrement des secteurs sur lesquels on peut appuyer, mettre l'effort plus grand pour que le rattrapage, au moins dans ces secteurs-là, se fasse plus rapidement.

 Entre autres, au niveau des infrastructures, c'est très déséquilibré au niveau de l'île de Montréal. Mon collègue va sûrement pouvoir renchérir là-dessus. Je pense que là-dessus, il y
785 a du rattrapage à faire sur le développement des collections, il y a du rattrapage à faire mais sûrement qu'il y a moyen de faire quelque chose sans complètement déséquilibrer.

 Au niveau des ressources humaines, c'est évident que la Ville de Montréal, comparée à Toronto, comparée à Vancouver a un grand, grand bout de chemin à faire puis il y a peut-
790 être une répartition des ressources humaines qu'il y a déjà qui pourrait être faite autrement puis pour sauver le morceau, si on veut.

 Ça ne veut peut-être pas nécessairement dire, dans un premier temps, des embauches. Mais peut-être que les gens qui sont sur place pourraient être répartis autrement
795 pour permettre de reniveler l'ensemble. Je ne sais pas si j'ai répondu ou...

LA PRÉSIDENTE :

800 Ah, je vais revenir.

Mme SUZANNE PAYETTE :

 Je vais laisser mon collègue compléter, je suis sûr qu'il a une bonne réponse.

805 **M. FLORIAN DUBOIS :**

 Ce que vous dites, dans le fond, c'est que sur l'île de Montréal, effectivement il y a un système à deux vitesses. Si on prend le centre jusqu'à du côté ouest, qui est quand même seulement à peu près 200 000 habitants mais c'est la place forte du réseau des bibliothèques.

810

C'est sûr que quand on a fait les statistiques dans le cadre des fusions municipales, tout était du double par rapport à, je dirais, le nord-est et le sud-ouest et vers l'est par rapport au centre et l'ouest. À partir des locaux, à partir des budgets per capita, on arrivait à la performance, évidemment, du nombre de prêts, la fréquentation, du nombre d'abonnés, c'est

815

une roue tout ça.

Alors dans ce sens-là, c'est certain qu'il faut maintenir cette chose-là, le secteur, on va dire, surtout anglophone, mais il faut améliorer aussi le secteur dont on parlait tantôt, le centre nord, le sud-ouest et l'est qui est quand même 1,6 million.

820

Et, là, les places fortes sont quand même assez peu nombreuses. Il pourrait y avoir une place très forte, celle de Saint-Laurent, qui fait présentement 600 000 prêts mais avec un local de 20 000 pieds carrés construit en 1965 dans le Vieux Saint-Laurent.

825

Une nouvelle bibliothèque à Saint-Laurent rejoindrait, je pense bien, aussi, le nord de Montréal puis un petit peu l'est aussi. Déjà, de Saint-Laurent, quand j'étais là parce que j'ai pris ma retraite il y a à peu près six mois, l'objectif qu'on se fixait c'était d'atteindre un million de prêts.

830

Alors ça voulait donc dire que si Saint-Laurent avec cet effort-là, il y aurait aussi l'effort de Verdun, Lachine puis après ça tout l'est de Montréal.

835

Quand vous dites « rattrapage » c'est certain que, là, on part de très loin et qu'on a un immense rattrapage à effectuer à Montréal. En fait, la grande bibliothèque qui est ici, on dit Bibliothèque nationale mais auparavant on parlait de grande bibliothèque, c'est... Dans le monde, je dirais, en Amérique du Nord, on n'entend jamais parler de « The Great Library of Boston » ou « The Great Library of Chicago ». Ça va de soi qu'une métropole a une grande bibliothèque.

840

Alors s'il a fallu des années et des années avant que l'on ait cet outil-là, bien c'est un des volets que l'on a, là, que c'est sûr que ça va ouvrir dans les prochains mois, ça va donner normalement un essor assez considérable. Mais moi, ce qui me déçoit le plus, c'est que les gens de Montréal, les citoyens n'ont même pas accès à un service... ont accès à un service inférieur à la moyenne canadienne.

845

On ne parle pas de Toronto, Vancouver, là, inférieur à la moyenne canadienne. Alors il y a des statistiques, on les a peut-être transmises; GALLUP qui recense les 33 000, 35000, 100 000 habitants et plus. Heureusement qu'il y a la Ville de Laval parce qu'ils sont pires qu'à Montréal. Mais il reste que pour Montréal, c'est toujours gênant dans tout ce qui se fait.

850

855 Évidemment, si on prend le pattern de Saint-Laurent, c'est que vous aviez un local, vous aviez après ça... Il y a comme une espèce de logique opérationnelle que suivent les élus municipaux parce qu'ils vont mettre des sous. S'il y a des sous, bien c'est évidemment qu'ils vont acheter des livres, engager du personnel et puis le corollaire, bien c'est la performance. Puis quand il y a peu de performance, il n'y a pas de... C'est la comme saucisse Hygrade, hein, c'est... Et, là, ça part, ça va bien.

860 Dans le fond, c'est un peu le succès des bibliothèques de l'ouest de l'île et du centre ouest en incluant Westmount et Côte St-Luc.

LA PRÉSIDENTE :

865 Bon. Alors permettez-moi de revenir. Je n'ai pas encore regardé à fond les chiffres, il y a des gens qui sont venus, justement hier ou avant-hier, nous apporter des chiffres qui, si je me souviens bien, faisaient la démonstration qu'il y a effectivement des bibliothèques qui sont relativement performantes.

870 Et, là, je ne parle pas de Westmount ou des villes qui vont se défusionner mais des villes qui vont rester à l'intérieur de la grande ville. Donc, puis certaines sont déjà assez performantes et j'ai l'impression, je peux me tromper, mais j'ai l'impression que sur certaines des normes, elles rejoignent la moyenne des villes canadiennes. — Madame Labory c'est vrai ce que je dis ou pas? Oui.

875 Bon. Alors donc il y en a qui déjà sont dans cette zone-là, il y en a d'autres qui sont beaucoup plus pauvres. Alors si on cherche un plan de rattrapage gagnant - gagnant, est-ce qu'on est mieux d'y aller au niveau de normes? J'ai eu l'impression que vous suggériez, peut-être que je vous ai mal compris, que vous suggériez d'avoir des bibliothèques pôles, peut-être une à Ville Saint-Laurent qui aurait un rayonnement X puis une autre à Verdun qui aurait... L'approche, ce serait quoi? C'est un vrai problème.

880 **M. FLORIAN DUBOIS :**

885 Bien, c'est le problème. Auparavant, j'étais aussi sur la Rive sud à Boucherville et puis la question c'était Boucherville, Brossard, Longueuil, on se posait la question : on commence par quoi? Qu'est-ce qu'on propose aux élus?

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'on peut penser une approche taillée sur mesure? Est-ce que ça se peut, ça? Par opposition à une approche normée? Il y en a qui le proposent.

890

M. FLORIAN DUBOIS :

Bien, ça se rejoint un peu. Parce que dans le fond, quand on dit « les normes » c'est les normes québécoises, ce sont déjà des normes assez faibles. Parce que quand elles avaient été mises de l'avant, le Ministère avait un peu mis la hache dedans parce qu'il disait : si on propose ça, les gens, les municipalités n'embarqueront jamais. Ça fait qu'on avait des normes québécoises inférieures aux normes canadiennes déjà, pour faciliter les choses.

895

Mais, là, on part de loin. C'est très, très, très loin. Les Catholiques, les Protestants... toutes ces histoires-là. Par où on commence, dans le fond? Moi, je dirais que c'est par les locaux. Parce que c'est comme un aréna. Si vous n'avez pas le local, vous avez beau avoir les patinoires extérieures, mais ça ne donnera pas grand-chose pour le hockey, le patinage artistique puis les autres activités.

900

Moi, je pense que par des locaux – maintenant, prioriser quel secteur de la Ville? Je pense qu'il y a tout un ensemble de choses à mettre de l'avant. Ça peut être des locaux, ça peut être des heures d'ouverture, c'est l'ajout de ressources documentaires, l'ajout de ressources humaines.

905

Il est certain que le produit principal d'une bibliothèque, c'est la ressource documentaire. On est très faible en collections sur l'île de Montréal. Au départ, c'est certain que si on n'a pas un produit, le produit principal d'une bibliothèque, s'il est déjà déficient, là, ça va mal. Ça commence très mal.

910

Moi, si j'étais à votre place, préconisez, je dirais à très court terme – mettons 2006, 2007 – ce serait déjà les locaux existants, d'ajouter des heures d'ouverture et de pratiquement doubler les collections. Et, là, je suis certain que l'impact, qui va y avoir, va donner un incitatif et un encouragement aux élus pour dire : ah, on a fait ça, maintenant...

915

LA PRÉSIDENTE :

Les doubler partout?

920

M. FLORIAN DUBOIS :

Pourquoi pas? Il n'y a pas tant de bibliothèques que ça en fin de compte sur l'île de Montréal.

925

LA PRÉSIDENTE :

930 Mais il y en a qui ont déjà des bonnes collections.

M. FLORIAN DUBOIS :

935 Ça, il faudrait regarder. Il n'y en a pas beaucoup qui ont des bonnes collections puis il n'y en a pas beaucoup qui ont des bons locaux aussi, des locaux pertinents. Là, je m'excuse de vous décevoir...

LA PRÉSIDENTE :

940 C'est quoi, ça, un local pertinent?

M. FLORIAN DUBOIS :

945 C'est comme je disais tantôt, je veux dire, selon un minimum de normes. Les locaux, quand on regarde le portrait de l'île de Montréal, Madame Roy, c'est que la performance des bibliothèques de l'île de Montréal est inférieure à la moyenne du Québec. La performance, c'est à peu près 4,9 prêts par habitant, Québec c'est 6,1, mettons que ce serait à 5,5... Ça veut donc dire que tout est faible. Tout, tout est faible.

950 Quand je mentionnais tantôt un rattrapage, il faudrait dire un immense rattrapage collectif ou multi intervention. Vous n'avez peut-être pas idée de la faiblesse des bibliothèques sur l'île de Montréal. C'est sûr que si vous aviez la chance d'aller visiter – vous avez sûrement des comptes-rendus aussi, n'importe quelle bibliothèque de grandes villes canadiennes ou nord américaines, l'évidence est là. D'ailleurs, les statistiques – on va y aller avec GALLUP –
955 les bibliothèques de 100 000 habitants et plus.

960 Quand on dit que Montréal arrive, au nombre de prêts, qu'on est 32^e ça veut donc dire que tout est « capote » dans notre réseau, là. Et, là, je vous disais tantôt : on part de loin. On aurait dû avoir depuis très longtemps, la Bibliothèque centrale sur la rue Sherbrooke qui est un édifice construit en 1914, 1917, il y a des pertes d'espace épouvantables. La collection était en entrepôt. Il y avait à peu près le 10% de la collection qui était à aire ouverte. Dans une bibliothèque normalement grande, ça devrait être l'inverse : 10 % en rayons fermés, le reste accès direct.

965 Alors je ne veux pas vous décourager dans ce que vous allez proposer mais on part de loin puis on a beaucoup de choses à faire. Beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

970 Je vais passer la parole à mon collègue mais juste pour finir pour l'instant, si vous prenez la bibliothèque de Ville Saint-Laurent, qu'on a vue, est-ce que d'après vous, en termes d'espace, c'est un local pertinent?

M. FLORIAN DUBOIS :

975 Non. Parce que la bibliothèque a été construite en 1965. À l'époque c'était extraordinaire. Pendant 20 ans, ça a été la meilleure bibliothèque sur l'île de Montréal. Mais le développement démographique, on est rendu à 80 000 habitants alors qu'à l'époque c'était à peu près 34 000 habitants.

980 Alors la bibliothèque a toujours 20 000 pieds carrés, on a fait des travaux à l'intérieur, on a réaménagé tout ça. Le secteur des enfants, on a tout fait. Mais il reste que c'est la moitié des espaces et c'est pour ça que j'essayais de convaincre les élus en disant qu'une vraie bonne bibliothèque, c'est le double de ce qu'il y a là, et vous allez voir la performance. J'ai dit :
985 « Les abonnements, ça va tripler. La fréquentation, ça va doubler puis les prêts vont doubler. » Mais déjà, en 1965 jusqu'en 85, à peu près, 84, 85, c'était une assez bonne bibliothèque. Maintenant, la population est telle qu'on fait, je pense, 1 600 prêts par jour à Saint-Laurent. Les gens, la collection, le local est trop petit pour pouvoir avoir des ressources suffisantes pour 80 000 habitants. Et c'est pour ça que ça plafonne. Depuis trois ans, là, c'est 600 000, 602 000, 603 000 prêts.

990

Mme SUZANNE PAYETTE :

995 Un autre élément qu'on pourrait rajouter aussi c'est qu'au cours des 10 ou 15 dernières années, il y a tout le volet informatique et accès Internet qui s'est implanté dans les bibliothèques, qui demande quand même un espace et ça demande aussi des espaces de consultation, des espaces de travail.

1000 Quand on est rendu qu'on a doublé la population, ça veut dire qu'on a éliminé des tables pour mettre du rayonnage, on a éliminé des fauteuils pour mettre du rayonnage, ça fait que, finalement, pour les gens, ce n'est plus un lieu où ils peuvent venir passer des heures. C'est un lieu de passage. Alors que la bibliothèque, ce qu'on veut qu'elle devienne, on veut qu'elle devienne un lieu citoyen où les gens vont pour passer une journée, pour prendre de l'information pour peut-être permettre d'améliorer leur connaissance dans leur domaine de travail ou communiquer avec des familles qui sont dans les pays éloignés... Bon. Surtout sur
1005 l'île de Montréal, la bibliothèque a un rôle de lieu citoyen très important. Donc il faut qu'il y ait les espaces nécessaires pour créer cette dynamique-là. Sinon, ça devient comme dans les petites municipalités du Québec, un comptoir de prêts où les gens ne font que passer une demi-heure et ressortent.

1010 Puis, là, c'est évident qu'à ce moment-là, il y a une sous utilisation des ressources que les citoyens se sont données.

LA PRÉSIDENTE :

1015 Monsieur Deriger?

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1020 Dans votre mémoire, vous dites : « Le réseau des bibliothèques de Montréal dispose d'une expertise unique au Québec ».

Mme SUZANNE PAYETTE :

Oui.

1025 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Puis, là, vous parlez de la qualité du personnel?

Mme SUZANNE PAYETTE :

1030 Oui, exactement.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1035 Est-ce que vous pouvez nous dire quelle est l'intention derrière ce... Vous parlez de reconnaissance internationale et tout ça, comment...

Mme SUZANNE PAYETTE :

1040 Bien, écoutez. Moi, l'idée vient que l'été passé, moi, j'ai participé à un congrès international en Amérique du Sud et j'étais à peu près la seule bibliothécaire de bibliothèque publique à ce congrès-là puis, là, je me tapais dans le front puis je me disais : non, ça ne se peut pas, là, écoutez ça ne se peut pas que des villes comme Montréal ou même Sherbrooke ou Québec ne délèguent pas des professionnels dans ces congrès-là, parce que c'est un milieu de ressources et d'accès à une information internationale extraordinaire, de partage d'expertise extraordinaire, autant l'expertise qu'on a ici on peut en faire la présentation, la démonstration, on peut mettre en valeur ce qu'on fait, autant on peut aller aussi chercher l'expertise des autres gens qui présentent dans ces événements-là.

1045

1050 Et ça, c'est vrai aussi sur le plan canadien. Il y a des congrès nationaux. Combien de gens de l'île de Montréal participent à ces congrès-là? D'après moi, il n'y en a pas tant que ça. À l'international, j'étais seule des bibliothèques publiques pour l'ensemble du Québec. Ça fait que, là, je pense que c'est dramatique, là. Je ne me considère pas comme une experte puis j'étais toute seule.

1055 Ça fait que je pense que j'aurais aimé être entourée de collègues pour qu'on discute de ce qu'on entendait là-bas et que, bon, puis établir des contacts. Là, il y a des choses qui se font dans les pays scandinaves, il y a des pays en Europe qui sont 150 ans en avance sur nous dans le développement des bibliothèques et des façons de faire dans les bibliothèques.

1060 Mais si, ces gens-là, on n'a pas de contact avec eux, on ne peut pas partager cette expérience, toute l'expérience qu'il y a derrière ça, là. Il y a beaucoup à apprendre, là.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

1065 Mais est-ce que c'est le manque de ressources qui fait que, justement, il n'y a pas personne de disponible pour pouvoir participer...

Mme SUZANNE PAYETTE :

1070 Je pense que c'est le manque de ressources financières des villes. Puis je pense que c'est peut-être le manque de compréhension de ce que ça peut apporter de participer. Ce n'est pas un party, là, on ne s'en va pas là pour faire la fête, là. C'est sûr qu'il y a toujours du plaisir quand on va à l'étranger, mais il y a aussi accès à tellement d'informations extraordinaires, l'accès aussi à des ressources humaines extraordinaires avec qui on peut
1075 garder des contacts après.

Puis vous avez sûrement déjà expérimenté ça. Vous parlez à quelqu'un au téléphone, vous ne l'avez jamais vu, ce n'est pas la même chose que si vous l'avez rencontré. Si vous l'avez rencontré, l'information circule beaucoup plus facilement. Je pense que ça, c'est gagnant. Puis, bon, l'année prochaine, c'est Montréal Capitale mondiale du livre. On se positionne sur la scène internationale et est-ce qu'on est présent sur la scène internationale?

1080
1085 Donc je pense que, là, il y a quelque chose qui n'est pas cohérent, là. Je pense que c'est vrai que Montréal a des professionnels de haut niveau dans différents créneaux de la bibliothéconomie, puis je pense qu'il faut les faire valoir puis c'est Montréal qui va être gagnante aussi de mettre en valeur les compétences de ses professionnels.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold?

1090

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Bonjour.

1095

Mme SUZANNE PAYETTE :

Bonjour.

1100

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Je pose une question qui a été abordée ici avec d'autres intervenants qui sont venus témoigner. Il s'agit de la question de la représentativité des citoyens au sein des bibliothèques. Il y a le rapport Bachand qui mentionne qu'il n'y a pas assez de mécanismes de représentation des citoyens.

1105

D'autres groupes ont témoigné qu'effectivement une telle tradition n'existe pas à Montréal. Alors j'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

1110

M. FLORIAN DUBOIS :

Ça, c'est une belle question.

1115

Mme SUZANNE PAYETTE :

Va-s-y, je te laisse aller, je sens que ça te démanche.

1120

M. FLORIAN DUBOIS :

En fait, quand on regarde qu'est-ce qui fait le succès des provinces, des grandes villes canadiennes de 100 000 habitants et plus versus Montréal, c'est peut-être la structure. C'est une corporation. C'est comme si les bibliothèques étaient en partie « démunicipalisées », même si 80% des sous quand même du budget provient de la Ville, ils ont des sous qui viennent aussi de l'État, mais le fait que ça soit privé, ça permet d'avoir des sous pour des projets spécifiques, pour des constructions et ainsi de suite.

1125

Et c'est dans la chose, j'espérais terminer comme ça en disant que Montréal, je pense, à très court terme, devrait vraiment réfléchir à la possibilité de créer une Corporation des bibliothèques publiques sur l'île de Montréal, qui ferait fi, à ce moment-là, de tout lien

1130 politique embêtant, dans la mesure où avec les défusions qui s'en viennent, j'espérerais que les bibliothèques, on aille au-dessus de la mêlée. Et la meilleure façon, c'est de créer une corporation où il y aurait des élus quand même sur le conseil.

1135 Habituellement, sur neuf élus, sur neuf membres, il y en a trois qui viennent du conseil municipal, trois du milieu des affaires puis trois du milieu communautaire et culturel. Mais la formule, je dirais, est gagnante. La formule qui permettrait d'aller, comme je mentionnais tantôt, un peu plus vite pour rattraper le temps perdu, c'est vraiment des gens qui sont dans une corporation, qui sont motivés, qui pensent qu'ils ont tous le même niveau, qui n'ont pas à se battre politiquement, qui vont aller rencontrer les élus et les autres décideurs.

1140 Et ça, toute la différence est là; entre un fonctionnaire qui présente quelque chose, même s'il a une très bonne crédibilité, ce n'est pas la même chose que neuf membres du conseil d'administration qui vont rencontrer d'autres membres d'un conseil d'administration.

1145 Et pendant des années, on s'est posé la question au Québec : ce serait quoi, la formule? Mais la formule, je pense – puis ce n'est pas quelque chose de nouveau, c'est toute l'Amérique du Nord, le Canada en entier sauf l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Même au Québec, Ste-Hyacinthe, Rouyn-Noranda et surtout Québec! Vous parliez tantôt d'un prototype. Le prototype, il faut aller le chercher ailleurs. Le prototype, c'est la Bibliothèque Gabrielle-Roy

1150

LA PRÉSIDENTE :

Oui, Gabrielle-Roy, oui. Je voulais revenir là-dessus.

1155

M. FLORIAN DUBOIS :

1160 Alors si on joint vos deux remarques, je dirais Gabrielle-Roy. Et qu'est-ce qui a fait la force de Gabrielle-Roy, c'est qu'elle relevait de l'Institut canadien. Et l'Institut canadien, avec le temps, s'est grugé, s'est formé une crédibilité puis aujourd'hui, c'est l'Institut canadien qui gère la bibliothèque Gabrielle-Roy. Et puis quand on regarde le succès, c'est une bibliothèque qui fait dix prêts par habitant.

1165 Je me dis, ça, c'est bravo. Si on avait eu ce genre d'équipement-là, soit au Complexe Desjardins ou ailleurs il y a peut-être 15 ans, on aurait, à Montréal, ce prototype-là. Mais présentement, on a ce que j'appellerais méchamment, là, « des dépanneurs ». On n'a pas un vrai centre d'alimentation sur lequel on pourrait se référer puis dire : on va là puis on a tout ce qu'il nous faut.

LA PRÉSIDENTE :

1170 Est-ce que je peux continuer, moi, là-dessus?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1175 Oui, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1180 Je veux juste comprendre votre modèle. Alors ce que vous proposez c'est que les bibliothèques deviennent des corporations privées?

M. FLORIAN DUBOIS :

Une corporation sur toute l'île de Montréal.

1185 **LA PRÉSIDENTE :**

Qui regrouperait toutes les bibliothèques?

M. FLORIAN DUBOIS :

1190 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1195 Et cette corporation-là serait privée?

M. FLORIAN DUBOIS :

1200 Oui. Mais une corporation privée, en fin de compte, mais il y a toujours des membres de la corporation, il y a des élus aussi. Il y a toujours au moins un minimum, sur neuf personnes, habituellement, il y a trois élus, trois personnes du milieu des affaires, il y en a du milieu de l'éducation, du milieu culturel, du milieu communautaire, mais il y a au moins toujours le tiers, ce sont des élus municipaux.

1205 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors ce serait comme un peu Hydro-Québec? C'est à ça que je pense. C'est une corporation, par rapport à la Ville de Montréal, votre corporation bibliothèque, ce serait une société para municipale?

1210 **M. FLORIAN DUBOIS :**

C'est ça. En fait, comme je vous dis, ce n'est pas quelque chose qu'on vient vous lancer ici puis c'est extraordinaire. Si ce n'était pas la formule retenue dans toute l'Amérique du Nord, on pourrait vous dire : bien, là, on est téméraire en proposant cela. Mais qu'est-ce qui fait le succès de tout ce monde-là, de tout le réseau, bien tout ce réseau-là ont une corporation. Alors je me dis...

LA PRÉSIDENTE :

1220 Et le budget de cette corporation-là, il vient essentiellement de la ville...

M. FLORIAN DUBOIS :

1225 Oui. À peu près 75%, 80%, il y a tant qui vient de l'état mais il y a toujours le 10%, il y a toujours autour de 8% à 10% qui vient du secteur privé et c'est là que c'est intéressant. Parce que, évidemment, on avait une conférence à un moment donné du directeur de la Bibliothèque de New York.

1230 Alors eux autres, ils ont des donateurs, là, puis c'est telle chose, telle chose. Mais il y a toutes les grandes villes ont des corporations pour gérer leurs bibliothèques et, moi, ça m'apparaît, en tout cas, la formule qui va permettre la continuité puis l'implantation un peu plus solide puis un appui beaucoup plus important à tous mes collègues qui peuvent travailler à la Ville de Montréal, même s'ils vont du bon travail, le niveau, à un moment donné, de convaincre – et je me rappelle qu'il y avait des élus à Montréal qui nous disaient : « Bien, qu'est-ce qu'on devrait faire pour impliquer les citoyens? » Bien, pourquoi réinventer la roue quand elle existe déjà ailleurs et que le « ailleurs » est déjà performant?

LA PRÉSIDENTE :

1240 Expliquez-moi, par ailleurs, comment une corporation ou une société para municipale pourrait avoir plus de facilité à appliquer un plan de rattrapage. Vous allez avoir quand même vos différences à l'intérieur. Pourquoi ce serait plus facile?

M. FLORIAN DUBOIS :

1245 Bien, là, Madame, c'est que vous avez neuf personnes qui sont dédiées à la chose bibliothèque versus – combien d'arrondissements qu'il va y avoir sur l'île de Montréal?

LA PRÉSIDENTE :

1250 27.

M. FLORIAN DUBOIS :

1255 27. Puis les anciennes villes, il y en a à peu près une douzaine, 14? Avant que tout ce
monde-là parle de la même chose puis qu'il n'y ait pas des élections à tous les quatre ans
puis qu'il n'y ait pas des parties d'opposition puis qu'il y ait ci, puis qu'il y ait ça. Alors la force
d'une corporation, c'est d'être au-dessus de la mêlée et d'être capable de justifier et de
proposer des choses et de défendre. Et c'est là, à ce moment-là que les élus aussi apprécient
1260 la corporation parce que ce sont des gens du milieu qui s'expriment devant eux, à ce moment-
là. Vous avez l'air sceptique un peu.

Mme SUZANNE PAYETTE :

1265 Oui, elle n'a pas l'air convaincu.

LA PRÉSIDENTE :

Non, non. Mais je vous avoue que c'est la première fois, là, qu'on en parle.

1270 **M. FLORIAN DUBOIS :**

On pourrait se déplacer n'importe où, dans n'importe quelle grande ville canadienne
puis...

1275 **LA PRÉSIDENTE :**

1280 Non, mais vous savez, jusqu'à maintenant, on a entendu effectivement toutes sortes
de prises de position. Des gens venir nous dire : « Il faut que le plan de rattrapage permette
aux bibliothèques les moins bien nanties rapidement – en tout cas, rapidement on s'entend,
entre guillemets – d'atteindre un certain palier respectable par rapport au service... d'offrir,
donc un service qui va être d'une qualité respectable par rapport à ce qui est offert ailleurs. »

1285 Et on entendu un discours de gens qui viennent nous dire : « Bien, écoutez, chez
nous, nos élus ont investi pendant des années pour faire de la bibliothèque ce qu'elle est
maintenant. Pourquoi est-ce qu'on accepterait d'être ralenti dans notre développement, parce
que tout à coup il faut faire en sorte que les bibliothèques de l'ex-ville de Montréal nous
rattrapent.

1290 Et aussi on entend un autre discours de décentralisation et un discours de
centralisation. Parce qu'il y a des gens qui oint une approche qui n'est pas tellement loin de la
vôtre où ils disent, essentiellement : « Sortons les bibliothèques des arrondissements, faisons
en un service central. » Ils le laissent à la Ville de Montréal mais ils en font un service central.

Vous, vous le sortez, jusqu'à un certain point, de l'administration municipale, vous en faites une société para municipale.

1295

Alors c'est juste ça, là, ça fait un modèle intéressant mais il y a des principes au fond, en dessous de tout ça, mais la Politique, elle, elle dit : « Il faut qu'il y ait un certain rattrapage, on va tous faire partie de la même ville. » Alors il faut que ça se développe mais il faut qu'on rattrape aussi.

1300

C'est pour ça que je vous posais la question. Comment être assurés que le modèle que vous proposez va être plus performant en termes de rattrapage que le modèle actuel, le modèle centralisé ou le modèle décentralisé? Alors, moi, j'ai eu des réponses. Là, j'en ai deux qui trépigment, là.

1305

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Non, je me demandais, parce que l'idée, en fait, c'est de sortir, en fait, que ça devienne un réseau, en fait, centralisé. Mais est-ce qu'on a vraiment besoin de créer une corporation ou ça peut se faire à l'intérieur même du service de la Ville? C'est-à-dire que supposons que toutes les bibliothèques deviennent un réseau, donc elles ne sont plus régies par les arrondissements et que le service central, donc peu importe le nom que ça peut avoir, mais que ce soit quand même la Ville qui soit quand même encore, si on veut...

1310

1315

Mme SUZANNE PAYETTE :

L'avantage de la corporation c'est qu'on peut aller chercher des appuis citoyens.

1320

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Privés, citoyens.

1325

Mme SUZANNE PAYETTE :

Puis des appuis privés; soit des grosses corporations qui vont devenir, finalement, vont investir. Pas juste investir en temps mais qui peuvent amener des investisseurs du privé dans le milieu des bibliothèques, là. Souvent, on voit ça dans le milieu anglophone, là, des fondations pour les bibliothèques, ce qu'on n'a pas dans les bibliothèques francophones.

1330

C'est peut-être ce qui distinguerait, là, de rester à l'intérieur de la Ville de Montréal ou devenir un para municipal comme vous le dites.

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Ça, il y aurait des gens d'affaires qui seraient sur le conseil d'administration et tout ça?

1335

Mme SUZANNE PAYETTE :

C'est sûr que, là, la clé du succès, si on regarde, par exemple, Rouyn-Noranda, bien c'est sûr qu'ils ont des investisseurs des mines qui font partie de leur conseil d'administration et qui donnent à chaque année. C'est peut-être la seule bibliothèque qui est financée par une compagnie minière, mais ça fait qu'ils ont une super belle bibliothèque.

1340

LA PRÉSIDENTE :

Oui, Madame Gold?

1345

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Sur cette idée d'une corporation, je veux bien comprendre. Madame Roy pose des questions sur le plan de rattrapage, moi, je pose des questions sur la représentativité, alors il y a une corporation, il y a un conseil d'administration, si je comprends bien, de huit, neuf personnes représentatives. Comment ça se répercute à la bibliothèque de quartier?

1350

Dans chaque quartier, est-ce que le citoyen a un mot à dire dans la bibliothèque de son quartier ou est-ce que la participation reste sur un niveau macro, disons?

1355

M. FLORIAN DUBOIS :

Bien, ça rejoint tout à un moment donné. Si vous avez une corporation, vous avez un conseil d'administration qui, lui, habituellement est appuyé par des gestionnaires, un directeur général avec des spécialistes dans différentes disciplines. Et vous avez les lieux qui sont à Montréal, dans les arrondissements, pour réaliser les choses.

1360

Alors la corporation, c'est un peu d'éviter le piège politique, dans les circonstances actuelles, avec – on est pris pour longtemps avec des arrondissements, avec ceux qui redeviennent des villes et ainsi de suite. Moi, c'est ça que je vois comme lacune pouvant retarder la chose. Et comme on a tellement un grand rattrapage à effectuer, je voudrais qu'on sorte de cette potentialité négative pour sortir les bibliothèques de ce niveau-là.

1365

Maintenant, vous pourrez prendre l'organigramme de la bibliothèque, mettons, de l'Institut canadien à Québec, vous allez voir qu'il y a une grande bibliothèque, Gabrielle-Roy, et qu'il y a 12 autres lieux dans l'ancien Québec.

1370

1375 Donc les gens fréquentent ces lieux-là et la réflexion où il y a des spécialistes, à un moment donné dans chacune des disciplines – par exemple, il y en a une personne, on a une collègue qui est mandatée pour aller à la bibliothèque hors les murs, rencontrer les écoles primaires et secondaires, les gens du milieu communautaire, lieu social, pour s'assurer que ces gens-là ont des services aussi, qu'on appelle, hors les murs.

1380 Mais ça, c'est un des éléments. Mais il n'y a pas de problème, je dirais, de dire que le lieu pour l'arrondissement, après ça un centre... Je pense bien que par la lecture d'une corporation, d'une bonne corporation, mettons celle de l'Institut canadien de Québec, je pense que ce serait assez facilement visible et de voir après ça l'organigramme de la bibliothèque du réseau, de voir comment tout ça s'articule dans la Ville de Québec.

1385 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'on peut considérer ce que vous venez de nous dire comme une recommandation quant au modèle? Vous ne l'avez pas inscrit dans votre mémoire.

1390 **M. FLORIAN DUBOIS :**

Non. Mais évidemment, on ne peut pas tout mettre, là. Mais, moi, ce serait la recommandation qui vient peut-être un peu plus appuyer tout ce qui est dans la Politique ici.

1395 Ça pourrait être le levier politique pour faire démarrer les choses. Politique dans le sens, pas avec un P majuscule, mais disons plutôt un levier sociocommunautaire pour faire avancer les choses davantage. Et comme je vous dis, la formule, on ne vient pas vous dire : essayez la, peut-être que ça va réussir. Partout, les endroits en Amérique du Nord... pas dire au Canada, en Amérique du Nord, c'est ça qu'il y a.

1400 Alors je veux dire, si ces gens-là ont un succès, pourquoi Montréal n'aurait pas le même succès.

1405 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous savez, on est une société distincte. Avez-vous un plan B?

M. FLORIAN DUBOIS :

1410 Ça, c'est bien dit. Un plan B, non.

LA PRÉSIDENTE :

Vous n'avez pas de plan B?

1415 **Mme SUZANNE PAYETTE :**

Bien, moi, je vais le prendre le plan B. Moi, je pense qu'il est certain que c'est les services près du citoyen, c'est dans les arrondissements, ça, c'est certain. Mais je pense qu'il faut qu'il y ait une concertation de l'ensemble des services offerts. Je pense que ça, ça peut
1420 juste se faire à un niveau centralisé.

Je pense que actuellement, c'est comme chaque service est indépendant puis peut dire non à des services. On peut offrir quelque chose dans un arrondissement puis pas dans l'autre. Je pense que l'offre de service devrait être uniformisée à travers toutes les
1425 bibliothèques de l'île de Montréal. Puis ça, c'est certain que ça ne peut pas se faire dans la structure actuelle.

Je pense qu'il faut que la structure des bibliothèques soit centralisée. Il y a des dessertes dans les arrondissements mais qu'il y ait une structure de l'ensemble des services
1430 qui vienne d'un central, là. Ça, pour moi, c'est évident.

Je trouve que c'est incompréhensible qu'on offre un service à un endroit puis pas à l'autre parce que le directeur d'arrondissement a jugé que dans son arrondissement, ce n'était pas nécessaire. Je pense que l'ensemble des services doit être, tous les citoyens de l'île de
1435 Montréal doivent avoir accès à tous les services des bibliothèques.

LA PRÉSIDENTE :

Donc un service central et des dessertes un peu partout dans les arrondissements.
1440

Mme SUZANNE PAYETTE :

Oui. Oui, ça, je pense que c'est essentiel, oui.

1445 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Bon, on va changer de thème un peu. Il nous reste un petit cinq minutes. La relation entre la bibliothèque publique et les bibliothèques scolaires, comment vous la voyez? Les bibliothèques scolaires, nous a-t-on dit jusqu'à maintenant, sont dans un piètre état, encore pire que les bibliothèques publiques.
1450

Mme SUZANNE PAYETTE :

La bibliothèque publique ne peut pas combler les déficits des bibliothèques scolaires, ça, c'est évident.
1455

LA PRÉSIDENTE :

Bon. Là, il y a eu une annonce aussi, il me semble...

1460

Mme SUZANNE PAYETTE :

60 millions?

1465

LA PRÉSIDENTE :

60 millions. Alors maintenant qu'il y a 60 millions, comment est-ce qu'on peut partager les rôles et fonctions de telle sorte qu'il n'y ait pas trop de dédoublement puis qu'on puisse bien se compléter et qu'on ne dépense pas l'argent inutilement? Avez-vous des idées là-dessus?

1470

M. FLORIAN DUBOIS :

Bien, il y a, d'une partie, je dirais qu'il y a une possibilité, je dirais, sur le plan de la lecture. C'est certain que la bibliothèque publique, on l'avait fait à Saint-Laurent à un moment donné, c'était de prêter dans les écoles l'équivalent de un livre par élève. Alors il y avait neuf écoles primaires francophones, il y avait 4 500 élèves, il y avait 4 500 livres qu'on a prêtés dans le réseau.

1475

Mais quand on parle de l'autre volet qui est encore plus important, c'est la recherche. La bibliothèque publique ne pourrait jamais combler les attentes des écoles. Imaginez-vous, en 3^e année, même si on prend un thème très facile comme la « Feuille d'érable », en 3^e année, dans le réseau ou une bibliothèque publique, il y a peut-être douze 3^e années qui ont le même fichue de thème de la feuille d'érable.

1480

1485

Si la bibliothèque a dix documents sur la feuille d'érable, c'est pas mal le maximum. Alors qu'est-ce qui va arriver? Ils vont photocopier, ils vont copier dans les encyclopédies, leur texte sur la feuille d'érable.

1490

Alors je pense que c'est un faux problème d'essayer, ou une fausse joie d'essayer de corriger deux problèmes alors que les deux volets ont un problème. Si les bibliothèques publiques étaient déjà super bien structurées puis ça va très bien, on pourrait dire : « oui, on va faire notre possible, on va aider les bibliothèques scolaires qui sont dans un pétrin épouvantable. »

1495

Mais les bibliothèques scolaires, ce n'est pas juste Montréal, c'est tout le Québec qui sont dans le pétrin. Alors de vouloir corriger sur l'île de Montréal tout de suite les bibliothèques

scolaires et publiques, pour moi c'est utopique. Et ce sera un très mauvais service à rendre aux jeunes par le biais des profs, de leur dire : « La bibliothèque publique va vous aider. »

1500

Dans le fond, notre collection dans une bibliothèque publique, même si 60% de la collection est dans le secteur documentaire, on ne pourra jamais desservir toutes les 4^e, toutes les 5^e, toutes les 6^e années.

1505

LA PRÉSIDENTE :

Alors comment vous voyez la complémentarité?

Mme SUZANNE PAYETTE :

1510

Moi, je la verrais plus dans le sens que le jeune qui fréquente l'école, il faut qu'il prenne l'habitude d'aller à la bibliothèque publique. Donc il faut créer des activités avec les écoles, les visites scolaires... bon. Les rencontres avec des auteurs, il y a différentes activités où on peut amener le jeune, sur une base ponctuelle, à visiter sa bibliothèque publique.

1515

L'enseignant peut donner une recherche en disant : « Il faut que tu ailles à la bibliothèque publique pour trouver l'information. » Mais on ne peut pas remplacer la bibliothèque scolaire, ça, c'est évident qu'on ne peut pas jouer ce rôle-là.

1520

La collection de la bibliothèque scolaire, elle doit être développée avec le milieu des enseignants. Elle doit répondre aux besoins de l'école, aux besoins des enseignants. La bibliothèque publique est faite pour répondre aux attentes de l'ensemble des citoyens, ce qui est différent.

1525

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'aurais une dernière question sur la tarification. Est-ce que c'est un péché de penser tarification? Il y en a des bibliothèques qui tarifient à Montréal. Ils ont un prix pour la carte.

1530

M. FLORIAN DUBOIS :

Oui, même Westmount tarifie 2 \$ ou 5 \$, à ma grande surprise.

LA PRÉSIDENTE :

1535

Alors est-ce que c'est épouvantable de penser tarification? Est-ce qu'on peut penser tarification? Est-ce que c'est mieux de penser gratuité à l'échelle de l'ensemble de l'île pour des raisons sociales ou des raisons d'accessibilité? Comment vous voyez ça?

Mme SUZANNE PAYETTE :

1540

1545

Moi, je vous dirais que oui. Parce que la personne qui va venir à la bibliothèque une fois par année, mettons qu'elle vient une fois dans l'année puis que ça coûte 5 \$, elle ne viendra pas. Mais peut-être que si elle vient cette fois-là, elle va peut-être venir deux fois, trois fois. Mais le 5 \$ va l'arrêter. Ça ne l'empêchera pas de louer une cassette vidéo mais ça va l'empêcher de rentrer à la bibliothèque.

LA PRÉSIDENTE :

1550

Ah oui.

Mme SUZANNE PAYETTE :

1555

1560

C'est bête comme ça, là. C'est un frein, ça a été démontré dans plusieurs études que les bibliothèques, aussitôt qu'elles tarifient, les clientèles baissent. Puis aussi, du côté social, c'est évident qu'une des parties de la société qu'on peut aider, c'est les gens à faible revenu parce que, bon, ces gens-là n'achètent pas de livres, ils n'ont pas les journaux à la maison, ils ont un accès gratuit à cette information-là à la bibliothèque. Puis, là, bien ils n'iront pas parce que même si c'est 5 \$ ou si c'est 10 \$, pour eux, ça va être une barrière qui va faire qu'ils n'utiliseront pas ce service-là.

1565

Puis d'un autre côté, est-ce que ce 5 \$ ou ce 10 \$ là, est-ce que ça rapporte tant que ça à la Ville? Est-ce que la Ville, elle ne pourrait pas s'en passer de ce 5 \$ là? Est-ce que ça fait vraiment une grosse différence comparée à ce qu'elle perd comme clientèle? Moi, je pense que ce n'est pas gagnant, là. Ce n'est pas une solution gagnante.

M. FLORIAN DUBOIS :

1570

Il y a au moins 95% du réseau en Amérique du Nord où c'est gratuit. Pourquoi on parle de tarification dans les bibliothèques? C'est qu'il y a peut-être 25 ans, quand les bibliothèques ont été créées dans les villes, on les a juxtaposées sous le service des loisirs.

1575

Alors historiquement, les loisirs c'était fait que l'aréna, tu payais, la piscine, tu payais. Alors, et les responsables de qui relevait la bibliothèque, c'est les gens des loisirs, alors il y a eu un pattern québécois qui a été établi et non pas un pattern de bibliothèque.

1580 Si c'était à refaire, est-ce que ce serait la même chose? Je ne sais pas. Mais ou bien au tout début on aurait dit : « On paye comme l'aréna et la piscine », ça coûterait 100 \$ par personne. Mais je pense qu'il y a un élément social puis il y a un élément aussi que si on part tellement de loin puis qu'on met un frein tout de suite, bien ce n'est peut-être pas le temps de faire cette chose-là. D'autant plus que le revenu comme tel, comme a mentionné ma collègue, on a à peu près 5% des recettes de la bibliothèque quand même... 5% des recettes par rapport au budget global, on a les retards, les photocopieurs et toutes sortes de petites choses comme ça, c'est 5% que la Ville peut compter sur ce revenu-là de 5%.

1585 Mais aller au-delà de ça, évidemment dans notre milieu on fait plusieurs études, on a fait la comparaison avec les bibliothèques qui tarifaient puis celles qui ne tarifaient pas. C'est sûr que les bibliothèques qui ne tarifaient pas, bien il y avait une performance plus élevée.

LA PRÉSIDENTE :

1590 Moi, j'aurais une requête à vous faire. Est-ce que vous avez des données sur, justement, ces structures qui existent, ces corporations dans d'autres grandes villes canadiennes et est-ce qu'on pourrait avoir des chiffres sur la manière dont c'est organisé?

1595 **Mme SUZANNE PAYETTE :**

C'est le spécialiste des chiffres.

LA PRÉSIDENTE :

1600 Madame Stéphanie Espach ici serait la destinataire de l'Office, à l'Office pour les données que vous pourriez nous envoyer là-dessus. D'accord? Alors pour nous aider à avoir un portrait, si vous voulez, à l'échelle du Canada, vous allez nous organiser ça, je sens ça, là.

1605 **M. FLORIAN DUBOIS :**

Ça va nous faire plaisir, Madame.

LA PRÉSIDENTE :

1610 Bon. Bien à moins qu'il y ait d'autres questions... Une dernière question?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1615 Moi, j'ai une dernière question ou deux dernières questions.

Vous mentionnez que oui, il y a l'approche de l'école mais il ne faut pas oublier l'approche familiale. C'est quoi, l'approche familiale?

1620 **Mme SUZANNE PAYETTE :**

Bien, la Ville de Montréal a sûrement une politique familiale. Je ne sais pas si dans sa politique familiale, il y a un volet « Bibliothèque ». On peut développer des activités pour la famille dans les bibliothèques. Il faut les mettre en valeur. Je pense que ça, c'est une des parties du rôle, peut-être. Ça peut entrer dans la politique familiale de la Ville.

1625

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord. La dernière question : vous dites, vous soulignez l'importance d'un partenariat et mariage avec les arrondissements et la Bibliothèque nationale du Québec et le ministère de la Culture, comment peut s'articuler un partenariat? Disons, ce serait quoi la relation entre des bibliothèques municipales et la Bibliothèque nationale du Québec?

1630

Mme SUZANNE PAYETTE :

1635

Entre autres, la Bibliothèque nationale du Québec a mis en place ce qu'on appelle le CAREQ, qui a comme rôle de négocier des outils d'accès à de l'information numérique. Des encyclopédies en ligne, des bases de données en ligne et ils ont le mandat de négocier pour l'ensemble du Québec, un tarif privilégié.

1640

Donc en partenariat avec eux, c'est sûr qu'à ce moment-là, on paie mais on paie moins cher que si on va négocier seul.

Donc ça, c'est un des volets. Puis au niveau de la Bibliothèque nationale, on est supposé d'y retrouver des expertises en informatique ou dans différents champs de la bibliothéconomie, donc je pense que c'est là pour être utilisé, la Bibliothèque nationale et, bon...

1645

Par contre, vous l'avez sur votre territoire, eux, ils auront sûrement des choses à vous demander aussi. Ça fait que je pense qu'il faut qu'il y ait un travail d'équipe, là, à faire avec la Bibliothèque nationale qui ne peut qu'être payant pour les deux parties.

1650

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1655

Merci.

Mme SUZANNE PAYETTE :

Ça me fait plaisir.

1660 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, ça a été très intéressant.

1665 **Mme SUZANNE PAYETTE :**

Bien merci beaucoup à vous, ça a été très agréable. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1670 Bon, alors bonne fin de soirée.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

1675

LA PRÉSIDENTE :

1680 Alors bonsoir, Mesdames. Je suis Louise Roy, j'assume la présidence de la Commission, je vous présente mes collègues, madame Judy Gold, commissaire, et monsieur Louis Deriger et madame Stéphanie Espach qui est notre analyste. Nous avons notre sténotypiste avec nous et puis notre preneur de son et on est là pour vous écouter. Pour commencer, il faut vous identifier au micro qu'on puisse vous enregistrer correctement.

Mme ZAB MABOUNGOU :

1685

Je suis Zab Maboungou, directrice artistique, chorégraphe, interprète du Cercle d'expression artistique Nyata Nyata, qui est un organisme qui existe depuis... Ah, j'ai arrêté de compter mais enfin une vingtaine d'années, on va dire.

1690 Et voilà, à côté de moi, vous avez Janet Lumb que je vais laisser peut-être se présenter elle-même.

Mme JANET LUMB :

1695

O.K. Mon nom c'est Janet Lumb, Accès Asie Festival, multidisciplinaire. On va présenter notre dixième édition 2005 puis c'est toutes les disciplines. Je suis la directrice du Festival.

1700 J'ai invité Zab pour parler au nom du Stand Firm Québec parce qu'elle est une philosophe, un, danseuse extraordinaire aussi et beaucoup plus articulée, puis en français, son français c'est beaucoup mieux que moi.

LA PRÉSIDENTE :

1705 Votre français n'est quand même pas si mal. Madame. Si je parlais anglais, vous verriez que vous parlez mieux français que je parle anglais. Alors bravo.

Mme JANET LUMB :

1710 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

On vous écoute.

1715 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

Alors je n'ai pas eu le temps de consulter tous ces documents pour savoir exactement de quoi il retourne à l'intérieur de tout ce qui est présenté là.

1720 Ceci dit, donc j'ai oui-dire qu'il y a eu effectivement une consultation assez rapide à laquelle je n'ai pas été conviée mais, cependant, ça fait très longtemps que je travaille à Montréal, que je crée à Montréal, au Québec.

1725 L'organisme existe donc depuis assez longtemps. Nous sommes situés au boulevard Saint-Laurent, c'est un organisme qui est voué à la création dans le domaine de la danse contemporaine, et plus particulièrement dans le domaine de la danse africaine.

1730 Lorsque je suis arrivée ici, évidemment, aucun des programmes offerts pour le développement de l'art, en ce qui concerne la danse, ne pouvait me convenir, il n'y avait rien de prévu à cet effet. Cela a pris à peu près 20 ans pour que l'on puisse me considérer comme quelqu'un d'éligible à ces programmes.

1735 Entre-temps, je n'ai pas attendu; en véritable immigrante, bien je me suis mise au travail. Et donc mes locaux étaient déjà établis sur le boulevard Saint-Laurent lorsque j'ai commencé à travailler et à tenter de développer cette forme artistique à laquelle je tiens tant, qui est la danse.

Aujourd'hui, nous sommes un organisme subventionné par les différents paliers du gouvernement, que ce soit le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et lettres du

1740 Québec, Patrimoine canadien également. Ce qui nous caractérise, je dirais probablement, sur
le plan écologique de l'ensemble du développement artistique, que ce soit au Québec ou au
Canada, d'une part la forme distincte que nous défendons, qui était inexistante et dont j'ai été
assez récemment déclarée pionnière au Canada; d'autre part, afin d'assumer ce rôle de
1745 pionnière, il a donc fallu assumer également toute la nécessité d'éduquer et le public et les
institutions à cette forme d'art, afin qu'elles puissent évaluer la pertinence du développement
de cette forme d'art et la qualité qu'elle pouvait offrir, en tout cas, au public canadien et
québécois.

Ça a donc prix énormément de travail, c'était nécessaire. Tout travail est nécessaire
1750 s'il s'impose à l'esprit. C'est donc ce que je me suis... J'ai commencé à développer tout un
aspect de la formation liée à la nécessité de créer. De ce fait, dans notre centre de formation
artistique, il y a autant un travail de recherche théorique, d'exploration de la discipline,
d'enseignement des cours de danse, en même temps l'aspect administratif et de gestion
générale et, évidemment, la création, la diffusion, la production d'œuvres artistiques.

1755 Je le sors tout de suite; samedi dernier, c'était la dernière de mon nouveau spectacle
Lwàza à Montréal qui a eu lieu au MAI, Montréal Art Interculturel, sur Jeanne-Mance. Donc on
était en pleine activité de présentation, ce qui fait que j'arrive un petit peu à toute allure ce soir.

1760 Et je suis membre de Stand Firm ainsi que Janet, ainsi que les Éditions Cidihca, qui
donc se consacre à la parution, non seulement ça, à l'archivage de livres, de documentation
mais également de faire paraître des livres.

1765 Je dois vous dire que la semaine dernière, j'ai non seulement présenté un spectacle
mais j'ai fait, j'ai inauguré le lancement de mon livre sur la danse africaine, donc les deux
événements ont eu lieu ensemble, avec la collaboration de Cidihca, donc qui fait partie de
Stand Firm.

1770 Teesri Duniya, qui est une compagnie de théâtre, qui met l'accent particulièrement,
entre autres, sur la production d'œuvres issues du répertoire indien; il y a également les
Productions Twiga, un festival de musique, de danse, de culture africaine basé à Longueuil et
nous avons également le Black Theatre Workshop qui est aussi ancien, je pense, 35, peut-
être 38 ans, enfin bref on ne compte plus les années, qui fait partie de Stand Firm.

1775 Nous représentons donc, à nous, six membres donc au Québec. Cette cellule de cette
formation Stand Firm, puisque Stand Firm n'est pas une association réellement, c'est un
regroupement. C'est un regroupement pan canadien d'un ensemble d'entreprises qui ont été,
je dirais, repérées par le Conseil des arts du Canada, qui depuis longtemps avait commencé
ses investigations en ce qui a trait à ce qu'on appelait ou ce qu'on appelle encore, les arts
1780 reliés aux autres formes culturelles. Les formes de culture qui ne sont pas strictement
européennes mais qui renvoient à d'autres aspects. Que ce soit l'Asie, l'Afrique, l'Inde.

1785 En effet, l'exigence de la diversité culturelle, tous les aspects de revendication concernant l'équité dans les arts ont mené le Conseil des arts du Canada, non seulement à me contacter aux alentours des années 95, 96 – donc j'avais déjà mon studio – afin de considérer comment on pouvait inclure dans les programmes, ces formes. Et pour cela, il fallait qu'ils contactent des représentants, des gens qui avaient déjà une action assez concertée et développée dans leur domaine respectif, dans leur domaine artistique respectif.

1790 J'avais été donc consultée à cet effet et je l'ai été, consultée, par absolument tous les comités qui existent dans le pays, que ce soit au Québec, en Ontario, à Vancouver, un peu partout, enfin vraiment partout.

1795 Et depuis, je n'ai cessé, effectivement, d'être un petit peu, pas la représentante – je n'aime pas être représentante de quoi que ce soit, pour vous dire vrai – mais plutôt être celle qui rend possible le dialogue, la capacité, la possibilité d'un dialogue sur la nécessité, évidemment, d'inclure toute la diversité culturelle qui a lieu et qui est en train de se développer au Canada. Tâche qui n'est quand même pas aisée puisque ça réclame une réflexion, ça réclame de repenser l'histoire totalement, de mon point de vue, pour bien comprendre la diversité culturelle.

1800 Ceci dit, Stand Firm est née, donc de cette initiative du Conseil des arts du Canada, de tenter de repenser l'écologie générale du milieu artistique au sein du pays, en nous ayant identifiés. On a lancé ce qu'on appelle véritablement un « brain storm » à Toronto, où on a eu quatre jours d'étude regroupant à peu près 54 à 56, je dirais, organismes à travers tout le Canada, qui avaient donc déjà été identifiés. C'était une initiative du Conseil des arts du Canada avec le Bureau d'équité du Conseil des arts du Canada.

1810 Et donc je n'ai été contactée comme organisme, de la même manière que Janet, nous avons été identifiées et nous avons été invitées à ce « brain storming ». Nous avons donc eu l'occasion de rencontrer des gens des Premières Nations, des gens de toutes origines, des organismes artistiques qui étaient là et existaient depuis 20, 30 ans, totalement inconnus des milieux officiels de la culture et qui apparaissaient tout d'un coup. Nous étions 54, 55, tous en train de parler, donc, de la nécessité d'être, en tout cas, sinon reconnus, mais d'avoir une chance d'apparaître un peu plus visibles, malgré que nous soyons déclarés minorité visible, de véritablement rendre productive cette visibilité, sur le plan de ce que nous étions déjà en train d'accomplir.

1820 Parce que, comme vous le savez, les choses, lorsqu'on prend la décision de les reconnaître, elles sont déjà en action, il y a longtemps qu'elles sont là.

1825 Et donc Stand Firm est née de cette initiative. De retour au Québec, j'ai pensé que Stand Firm, et c'était aussi l'idée de Stand Firm, devait évidemment se prendre en main puisque la proposition du Conseil des arts était qu'on nous offrait une plateforme de rencontres entre nous, de nous identifier, d'apprendre à nous connaître afin de pouvoir développer des moyens, peut-être, de soutenir nos activités, de développer un système de « réseautage » qui permettrait de non seulement de nous rencontrer, de nous connaître mais de soutenir éventuellement différents projets d'échange entre les disciplines artistiques.

1830 Bref, tenter véritablement, en lançant une offensive, finalement, développer une dynamique au sein de ces organismes afin qu'ils puissent eux-mêmes, de leur propre chef, prendre en charge, en quelque sorte, ou participer à un développement qu'on pouvait, cette fois-ci, envisager autrement. Non plus dans l'invisibilité mais dans quelque chose de plus dynamique, de plus ouvert qui aurait les moyens de se faire connaître à la plus grande population, au milieu plus officiel de la culture.

1835 Et ces moyens, on nous les donnait en nous proposant une subvention, chacun, qui nous permettrait de nous rattraper sur le plan de l'organisation structurelle, l'organisation administrative puisque c'est là, c'est d'abord le cas de tous les artistes, la difficulté de s'organiser et de faire en sorte qu'ils puissent véritablement gérer leurs activités.

1840 Alors nous, de notre point de vue, nous rencontrions plusieurs problèmes de reconnaissance, d'identification, du type de disciplines que nous défendions, de la culture qu'elles transportaient avec elles, évidemment. Et nous étions à même de pouvoir le mieux défendre cet apport culturel devant la société canadienne.

1845 De ce fait, cette subvention devait nous permettre donc de nous structurer, de consolider déjà les organisation qui avaient été mises en place mais également de développer toutes sortes de rapports afin de pouvoir faire du lobbying évidemment et d'intervenir auprès des instances reconnues, comme un peu ce soir.

1850 De retour au Québec, j'ai donc proposé et j'ai rencontré les membres que j'avais identifiés dans la liste totale que nous avons tous depuis Toronto, et j'ai appelé tous les gens qui avaient été identifiés au Québec, dont Janet, et cetera, et j'ai dit : « On se rencontre chez moi et on discute de ce que nous pouvons faire au Québec » parce que le Québec, c'est une province, elle a son propre milieu, elle a sa propre histoire, nous y vivons et il y a une façon d'interagir, d'intervenir au sein de notre propre environnement, que nous devons absolument étudier. Et il faut se concerter pour cela. Et ça a donné ce qu'on appelle le Stand Firm Québec.

1860 Soit dit en passant, c'est un petit peu embêtant, Stand Firm, c'est en anglais. La traduction était Cap sur l'excellence mais nous trouvons ça un peu cul-cul, Cap sur l'excellence, alors on a décidé de garder Stand Firm, on n'arrivait pas à trouver une traduction

adéquate. Cap sur l'excellence, ça fait un peu premier élève, bon élève, première place. On s'est dit que ce n'était pas très, très...

1865

Alors on a gardé Stand Firm mais bien identifiée que c'était au Québec, puis c'est une concertation québécoise d'organismes, comme je le dis, déjà très actifs, reconnus, chacun dans leur discipline respective. Et ça a, je dirais, très bien marché lorsqu'on s'est tous rencontrés, non seulement du fait des leaders de chacun de ces organismes mais en plus de la diversité, puisqu'il y a théâtre, il y a danse, il y a festival, il y a édition, il y a multi interdisciplinaire avec Janet. C'est presque idéal, en terme de rencontre, sur le plan disciplinaire, artistique, culturel. C'est assez incroyable. Et donc, on a du pain sur la planche.

1870

Stand Firm Québec, c'est cela. Et notre volonté de nous présenter ce soir tient évidemment au fait de faire entendre notre voix, à dire que nous existons, que nous avons réalisé des choses mais que nous aimerions encore mieux réaliser les choses. Et que l'on commence véritablement à nous voir, que l'on commence à considérer, je dirais, les actions qui ont été entreprises de notre part, l'impact qu'elles ont sur le développement culturel et artistique montréalais et québécois.

1875

1880

Ce n'est pas à moi de représenter ce que j'ai pu faire mais je pense que je connais pas mal les milieux, je suis en contact avec pas mal de personnes et je suis en mesure aujourd'hui, après tant d'années – je crois que c'est assez spécial, on ne croit pas qu'on va être témoin d'une histoire, on croit que l'histoire vient après nous ou avant mais soi-même, on ne croit pas qu'on va être témoin d'une histoire.

1885

Et je pense que je suis en mesure de témoigner de l'évolution qui s'est produite au Québec, de ce développement culturel qui s'est produit et artistique. Et donc il est nécessaire absolument de prendre la marche au bon endroit et de continuer et de faire en sorte de s'assurer que des organismes comme les nôtres continuent leur activité, d'abord d'être en mesure de l'évaluer – à vous de le voir – vous devez être en mesure d'évaluer, de rencontrer ces gens, de voir ce qu'ils ont accompli, en réalité, quelle est l'importance de ce qui a été accompli et, si on veut véritablement donner et fournir les moyens à ces organismes, de continuer de l'accomplir.

1890

1895

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1900

Bon. On va y aller avec des questions, je vais laisser madame Judy Gold commencer.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'abord, merci beaucoup. J'ai beaucoup de questions. J'ai lu votre mémoire et j'aimerais poser quelques questions sur les propos dans le mémoire.

1905

Mme ZAB MABOUNGOU :

C'est le bon.

1910

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui, le bon.

1915

Mme ZAB MABOUNGOU :

C'est ça. Parce que dans sa précipitation, il y avait un peu un désordre...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1920

Le mémoire d'aujourd'hui. Le mémoire d'aujourd'hui. C'est ça. Avant d'aller, avant d'aller directement sur les recommandations particulières, je veux poser une question avant. La question est la suivante : vous dites que vous souhaitez nous rencontrer afin d'échanger sur l'état des choses.

1925

Dans l'état des choses, vous mentionnez les diverses lacunes sur le plan systémique. Alors peut-être qu'on peu commencer à explorer un peu. Ils sont quoi, ces problèmes sur le plan systémique?

Mme ZAB MABOUNGOU :

1930

Toute problématique relative à ce que j'appelle l'iniquité systémique, c'est-à-dire l'effet systémique de l'incapacité à reconnaître ou à gérer les différences, en ce qui nous concerne, fait que, en fait, le système permet ou nous met dans la possibilité, l'impossibilité de réclamer quoi que ce soit parce que les choses sont présentes dans le système lui-même. Et si on ne parvient pas à questionner la manière dont le système est organisé, il ne reste que la bonne conscience.

1935

1940

Tout le monde veut bien faire, tout le monde est généreux, tout le monde est accueillant, « on vous aime bien, c'est intéressant ce que vous faites ». Il y a même une note d'exotisme attaché à tout cela, mais on ne se rend pas compte que cette bonne conscience ne suffit pas sur le plan concret de la nécessité de changer les choses.

1945 Cette question donc du retard systémique des institutions à évaluer les modifications qui se présentent sur le plan du développement culturel et artistique au sein d'un territoire donné, j'ai pu en faire l'expérience. Je suis, je dirais, la preuve concrète de cette problématique-là. Il a fallu que je rencontre les gens. À nouveau, comme je vous rencontre, que je discute, que je présente des textes, que je présente des terminologies, des façons de parler différentes pour dire : il y a d'autres manières de voir les choses, de quelle façon vos programmes sont organisés et de quelle manière ces programmes tiennent-ils compte de la diversité présente dans le domaine culturel et artistique.

1950
1955 Je ne veux pas entrer dans tous les débats « intellectuello-philosophiques » de la notion d'excellence, de culture, d'équité dans le domaine des arts qui a soulevé bien des émotions et j'aimerais dire aussi des idées. Parce qu'il faudrait avoir des idées et pas seulement des émotions. Les émotions ça vient assez facilement. Les idées, c'est un peu plus difficile. Il faut de la distance, il faut de la réflexion.

1960 Et donc c'est de cela qu'il a manqué à mon avis, beaucoup. On a réagi pour protéger certains domaines, certains territoires mais pas tant pour réfléchir assez de manière efficace pour voir de quelle manière nous pouvons être encore plus universels puisque nous nous prétendons universels et démocratiques.

1965 Et sur ce plan-là, au niveau des programmes, la manière dont les programmes étaient organisés, la façon d'assurer, par exemple, dans le domaine, dans la représentation au niveau des jurys, les gens qui jugent et qui évaluent les artistes, qui sont-ils? Quelles connaissances ont-ils des formes artistiques qui leur sont représentées?

1970 Peuvent-ils se contenter du savoir et de la connaissance qu'ils ont acquis jusque là ou sont-ils prêts à remettre en question ce savoir pour se dire : « C'est peut-être insuffisant. » Le monde bouge, change, le monde est en train d'hériter de son passé, de son histoire. On est aujourd'hui, c'est du post-colonial, là, alors tous les fils et les filles du colonialisme reviennent. Ils reviennent d'où ils sont partis sur le plan historique et donc on assiste à tout ce retour des cultures, ce mélange des cultures qu'on ne parvient pas tellement à – et je n'aime pas le mot « gérer » parce que ça fait très bureaucratique – mais disons nécessairement à comprendre ou dont on ne parvient pas à saisir toutes les possibilités d'un renouvellement de la pensée et de la capacité de créer pour tout le monde.

1980 Et c'est cela que j'ai présenté aux décideurs culturels. Je leur ai dit : « Il faut remettre en question, les critères des programmes, la manière d'organiser les jurys, la façon d'attribuer l'argent. » Qu'avons-nous prévu? Cet argent, que faut-il viser? Quels sont les plans stratégiques de ces institutions? De quelle manière ils intègrent cette nouvelle notion de diversité culturelle dont j'admets qu'elle est complexe et qu'elle est difficile mais ça ne sert à rien de dire qu'elle l'est si on ne veut pas en parler, et ainsi de suite.

1985 C'est cela que j'ai appelé « toutes les difficultés d'ordre systémique » qui ont contribué à nous éloigner, à nous exclure. Le temps passe, vous savez, il passe très vite. Et pour les artistes qui sont en général en avance, ils sautent à travers le temps, ça traîne, ça traîne. Et pendant ce temps, on n'est toujours pas reconnu. Et quand on commence un peu à l'être, il faut faire ce qu'on appelle « le rattrapage ».

1990 Donc il y a, dans ce document, des propositions qui ont à voir avec la nécessité de rattraper pour mettre à niveau, non pas mettre à niveau l'excellence mais mettre à niveau les capacités de la produire.

1995 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Alors vos recommandations incluent la parité, une politique d'accès, une politique d'équité. Comment peut s'articuler en détail ce genre de politique? Qu'est-ce que vous voyez dans cette politique d'équité?

2000

Mme ZAB MABOUNGOU :

Et vous ajoutez « en détail » en plus?

2005 **LA PRÉSIDENTE :**

Commencez de façon générale.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2010

Excusez-moi, mais c'est un gros programme.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2015

Mais je vois que le Conseil des arts du Canada se penche sur cette question.

Mme ZAB MABOUNGOU :

Oui, ça fait un moment, effectivement.

2020

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Est-ce qu'il y a un modèle? Est-ce que c'est exemplaire? Peut-être que vous pouvez nous décrire...

2025 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

Bien sûr.

2030 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Est-ce qu'ils ont une politique d'équité?

2035 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

Oui. Oui, oui, absolument, ils ont une politique d'équité et j'ai été évidemment consultée à plusieurs reprises pour y travailler.

2040 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui. Alors comment ça marche?

2045 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

C'est parce qu'elle a pris tellement d'années, elle a pris tellement de raffinement, elle a posé tellement de problèmes, que c'est très dur pour moi d'arriver de manière très concentrée à vous présenter tout cela.

2050 Mais une chose est certaine, soyons en sûrs. Le programme de l'équité au Conseil des arts du Canada n'est pas né simplement de la volonté de quelqu'un, d'un administrateur qui tout d'un coup s'est dit : ah, au fait! On a oublié de penser aux autres. Il a fallu un groupe de pression, d'une part.

2055 Il a fallu un groupe de pression et ce groupe de pression était assis un petit peu comme ces gens-là à côté, et nous fûmes invités, donc à peu près une quinzaine, 16 années après que nous ayons appelé – moi, j'avais appelé le Conseil des arts, j'avais appelé le ministère des Affaires culturelles au Québec, j'avais appelé tout le monde. Naïve que j'étais, j'arrivais dans le pays puis je me suis dit : ouf! Je vais pouvoir enfin... Puis, là, on m'a dit : « Danse africaine? Non, il n'y a rien pour vous, il faut faire de la danse moderne, il faut faire de la danse classique, mais la danse africaine, désolé. Ça ne veut rien dire pour nous. Bonne chance, Madame. »

2060 Et ça a été tout. Et ça a été pareil absolument partout. C'était très clair, très net. Donc, je me suis retiré et j'ai commencé à faire mes affaires. Puis un beau jour, on m'a appelée. « Madame Maboungou, le Conseil des arts du Canada. » J'ai dit : « Pourquoi vous appelez? – Bien, on nous a parlé de vous. – Ah oui! Comment ça se fait que vous me

2065

connaissez? — Ah, mais on a entendu parler de ce que vous faites. Est-ce qu'on peut vous rencontrer? »

2070 Pour moi, les années s'étaient passées, j'avais complètement oublié ces institutions, en quelque sorte. Et donc ils sont venus nous rencontrer et il s'est produit, ils ont fait, pour vous parler de l'historique, toute une enquête sur le territoire en entier, nationale, pour essayer, justement, de rendre compte de toutes ces pratiques artistiques, culturelles et artistiques qui n'étaient pas prises en compte du tout dans les programmes ou même dans la connaissance générale que nous avons de l'écologie du milieu.

2075 Ils ont choisi une personne pour le faire, qui s'appelait Susan Macpherson, qui a pris deux ans, je pense, pour conduire cette enquête, et je faisais partie des personnes qu'il fallait enquêter. Et donc c'était une personne qui avait été entraînée un petit peu, elle prévoyait se faire attaquer quasiment en frappant dans les... « Bonjour, Conseil des arts... » Je pense 2080 qu'elle arrivait comme ça, elle avait un peu peur.

Je me souviens, elle m'avait dit, elle m'a dit : « On a été très surpris de votre accueil, vous étiez charmants et tout. » C'est qu'elle en avait entendu de toutes les couleurs. L'enquête allait jusqu'aux Premières Nations, bien entendu, il a fallu qu'elle aille dans le Grand 2085 Nord, ils ont véritablement fait toute une enquête pour rendre compte de toute cette activité.

Et c'est à ce moment-là qu'après m'avoir rencontrée, j'ai été aussi désignée pour aller rencontrer le Conseil des arts. À cette époque, j'ai assisté donc à différents jurys. Ma discipline étant la danse, les jurys concernés selon la danse, mais j'ai fait des jurys aussi de 2090 l'équité.

J'ai aussi donné des conférences d'éducation politique aux membres du Conseil des arts du Canada sur les idées de racisme, équité, diversité culturelle, j'ai présenté tout ce travail-là et au bout du compte, on s'est entendu, au Conseil des arts, sur le fait qu'il fallait 2095 absolument, bien entendu, intégrer maintenant ces différentes formes, mais on ne pouvait pas les intégrer comme ça d'un seul coup, il fallait trouver les leaders. Qui pouvait parler pour ces formes? Qui les représentait le mieux possible? Quel est l'art? Comment allons-nous évaluer la qualité de cet art? Où étaient les évaluateurs?

2100 Le Conseil des arts a donc quand même pris les moyens. Les évaluateurs, ils allaient les chercher aux États-Unis, en Europe, en Afrique, si c'était possible. Ils avaient prévu des fonds pour aller chercher des experts, des gens qui pouvaient discuter de la danse indienne, de la danse venue d'Asie, de celle venue d'Afrique. Pareil pour le théâtre, pareil pour la musique, donc tout un travail véritablement de redirection des fonds pour ouvrir. Pour 2105 véritablement procéder à cette ouverture générale.

2110 Inutile de vous dire qu'il y a eu des rencontres et puis on a eu des pleurs dans les comités, et les danseurs de danse moderne qui disaient : « Nous, on n'a jamais rien eu, les danseurs classiques, ils ont la piscine et les masseurs, nous, on souffre et on meurt sans que personne ne se rappelle de nous. Puis en plus, maintenant, il faut faire rentrer les Africains, les Indiens, les Asiatiques... Où est-ce qu'on va? Dans quel monde? »

2115 Inutile de vous dire que les débats, ils ont eu lieu. Ça n'a pas été quand même une mince affaire, mais le Conseil des arts a pris, c'est ce que j'appelle un engagement, il a pris position et c'est ce que j'appelle prendre position politiquement parlant.

2120 Parce que comme je vous dis, la bonne conscience, on veut toujours bien. Mais s'il n'y a pas de décision politique pour diriger des fonds, pour que les changements puissent être opérés, je crois que c'est impossible. Je crois que c'est ce à quoi le Conseil des arts du Canada est venu. Ils ont désigné également une personne, un bureau de l'équité, donc une personne qui serait en charge de questionner, d'interroger tout... de prendre véritablement en charge toutes les questions relatives à l'équité et les problèmes que cela posait. Ça va de soi.

2125 Rencontrer les groupes à travers le Canada, aller chercher l'expertise nécessaire pour discuter de ces problèmes parce que ça requiert quand même une sacrée réflexion, une sacrée connaissance de la chose humaine, culturelle, sociale, politique dans son ensemble. Et donc aller rechercher les experts pour ce faire et commencer à subventionner des gens sur le mérite, évidemment, et qui étaient en mesure également de faire la preuve de leur activité artistique, et redéfinir les termes faisait partie également de la Politique du Conseil des arts.

2130 Ainsi, par exemple, comment allions-nous définir des professionnels? Puisqu'il y avait une définition particulière dans le Conseil des arts du Canada qui permettait d'exclure, justement. Problème systémique. Professionnels, il faut être sorti d'une école ou avoir un diplôme... Comment allais-je, moi, faire valoir les musiciens qui jouent le tambour dans ma compagnie?

2140 Parce qu'il n'y a pas d'école de tambour reconnue mondialement. On a beau parlé de « drumologie », il n'y a pas d'école. C'est quelque chose, l'apprentissage s'opère autrement en Afrique ou chez les Premières Nations. Ils n'ont pas d'école pour le tambour. Le tambour est appris d'une autre manière, selon un mode et des codes sociaux différents de l'apprentissage.

2145 Il faut donc pouvoir transmettre cette connaissance aux gens qui sont en mesure de le comprendre et leur dire : il y a une autre façon d'aborder la culture, il y a une autre façon d'aborder le rôle des artistes dans cette société. Ce qui fait que si vous n'avez pas connaissance de cette autre façon, vous allez parler sans jamais vous rencontrer. Parce que celui qui est appelé un artiste n'a pas le même rôle dans ces sociétés que dans les vôtres.

2150 Il est certain que dans les sociétés où le rituel, la cérémonie, toutes ces choses ont lieu et qu'elles ont encore un rôle important. Je viens d'une société où la danse est loin de n'être qu'un loisir. Elle est une manière de former la personne. L'homme et la femme. On n'est pas simplement dans le loisir, le loisir, c'est un truc occidental, en ce qui a trait à la danse.

2155 Donc il y a toute une évolution quand même et une rencontre aussi des cultures qui s'opère parce que bien que je vienne de cette société, elle a été colonisée par la France, c'est une société où c'est le français, la première langue. Ne l'oublions pas. Donc des changements ont déjà été opérés, il y a des rencontres, il y a des modifications culturelles qui font partie de notre histoire à tous.

2160 Simplement, il faut être en mesure maintenant de les prendre en charge pour le bien général. Et cela devrait s'appliquer également dans les arts, dans la mesure où on ne perd jamais de vue l'idée de défendre cette excellence artistique à laquelle tous les artistes du monde tiennent, je pense.

2165 Donc le Conseil des arts du Canada a pris les moyens que je viens de vous décrire, au niveau, sur le plan donc de la réflexion sur les documents, refaire les documents, changer la terminologie, modifier les jurys. J'ai fait beaucoup de jurys au point de l'épuisement, aller chercher, quand je faisais un jury, on me demandait : « Connais-tu d'autres personnes? » Donc ouvrir et enrichir la liste des experts qu'ils avaient en allant les chercher dans le pays même ici. Véritablement s'ouvrir sur le milieu.

2175 Je crois que le changement est assez incroyable. Je pense que je peux témoigner de ça quand même, qu'il y a un véritable changement sur ce plan, sur la capacité de parler, de dialoguer, de se rencontrer.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2180 Est-ce qu'il y avait, j'ai deux questions : est-ce qu'il y avait une politique d'équité au niveau des subventions aussi? Est-ce qu'il y avait un rattrapage à faire? Une question; et la deuxième question : est-ce que vous suggérez, dans votre politique d'équité aussi, que ça inclut la représentativité au sein des structures décisives?

Mme ZAB MABOUNGOU :

2185 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2190 Conseil d'administration, et cetera. Pouvez-vous élaborer là-dessus?

Mme ZAB MABOUNGOU :

Absolument.

2195 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Alors c'est ça. Vous recommandez une politique d'équité, est-ce que ça inclut une parité financière dedans et si oui, comment vous voyez cette parité s'articuler?

2200 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

Alors la dernière, la parité financière, elle ne peut s'articuler que si on admet qu'il y a nécessité d'un rattrapage et, attention, je suis consciente que cette notion scandalise et dérange beaucoup de gens – ça fait un moment d'ailleurs.

2205

Tout le monde se sent très insécure par rapport à ça et tout est une question de stratégie, de plan, de stratégie, de manière de faire, de savoir avec qui on parle de rencontrer les groupes, d'essayer de comprendre comment ces notions peuvent s'articuler dans un contexte qui change constamment. Cela c'était, le Conseil des arts, c'était il y a quoi, dix ans peut-être maintenant? Ça fait un moment, peut-être sept, huit ans. Il y a des années ils ont développé une expérience, ils ont rencontré les gens, ils ont beaucoup discuté.

2210

Les contextes sont modifiés, le contexte économique, le contexte politique actuellement dans le monde entier, au niveau des arts, est en train de changer. Je suis consciente de tout cela.

2215

Ceci dit, quand je parle de rattrapage, je me méfie beaucoup évidemment de la notion de « Elle n'est pas victime, il faut les rattraper » parce que, évidemment, ça va contre nous, on est les victimes, on n'a pas pu. Mais oui, il y a eu des retards. Moi, je dis qu'il y a un retard. Ça, c'est l'opinion que j'exprime très librement ici. Les retards s'accumulent, en fait. Non seulement on est en retard mais ils s'accumulent.

2220

Il y a une négligence, il y a, je dirais même, un manque de connaissance par rapport à ce qui se passe réellement sur le plan du développement culturel et artistique et même de l'intégration en général des communautés dans ce pays.

2225

2230 On n'a même pas un sens de comment se réalise cette intégration. Et il sera bien trop tard quand on va réaliser que les enfants dans les rues parlent en même temps Arabe, Créole et même lingala qui est la langue de mon pays, français et anglais et qu'ils sont tous immigrants. Et qu'on ne comprendra plus rien et qui vont parler et on se demandera : mais d'où viennent ces bribes et qu'est-ce que c'est que ce langage et en même temps, on veut défendre la langue française.

2235 Alors avant qu'on se rende compte de ça, ça sera déjà fait depuis un moment déjà. Et je transfère cette chose-là sur le plan artistique, évidemment, qui, pour moi, l'art est ce domaine qui articule l'essence même de ce que l'être humain a le mieux à offrir, de toute façon.

2240 Et donc il ne peut pas être mis de côté. Il ne peut pas être négligé. Et, là, c'est du lobbying pour les politiciens qui pensent que l'économie est une économie culturelle également. Ça dépasse. Ça dépasse la nécessité économique, ça a à voir avec le sens que nous avons d'être dans l'histoire, de nous projeter tous et de vivre ensemble. C'est de ça que je parle sur le plan du développement artistique et culturel et donc de ce fait, parité financière mais nécessité de représentation.

2245 Je ne sais pas si vous êtes au courant mais je suis sûre que vous en avez entendu parler lorsqu'il y a eu tous ces débats sur l'appropriation culturelle? L'appropriation culturelle, ça voulait dire la culture dominante, la culture appelée « main stream », la culture officielle et puis on va dire la culture européenne, judéo chrétienne, si on veut rentrer dans les détails de définition, s'approprie des éléments de culture venue d'ailleurs. Mais comme elle a les moyens de s'approprier, elle achète, elle prend, elle garde.

2255 Et pendant ce temps, cette appropriation porte atteinte à la capacité de développement des gens qui appartiennent à ces cultures et qui produisent, paraît-il, donc ces produits artistiques et culturels parce qu'ils n'ont pas les moyens, eux, de se faire valoir et de se rendre visibles par la chose culturelle, dans le domaine officiel, dans le domaine du « main stream ».

2260 Il y a eu tout un débat sur cet aspect de l'appropriation culturelle. En fait, ce qu'il faut retenir de cela, c'est que l'appropriation culturelle, oui il y a appropriation culturelle mais les personnes culturelles ne circulent pas. Les biens culturels circulent sans les personnes. Elles ne sont pas représentées. C'est de là que vient la nécessité des représentations.

2265 Ceci dit, on ne peut pas sous-estimer, comment dire, la confusion qui vient du fait de croire que culture est définie par race ou nation. Je crois que c'est extrêmement réducteur et que, encore là, on ne peut pas faire l'économie de la réflexion qui s'impose.

2270 Je fais de la danse africaine contemporaine, j'ai une compagnie où il ne me dérange absolument pas d'avoir un Asiatique, un Québécois, un Indien de Premières Nations en train de faire ma forme de danse. Ça n'a rien à voir avec leurs origines. C'est la capacité d'une forme artistique d'exister, en sachant que cette forme artistique a pris naissance. Oui, elle a un héritage, comme toute chose vient de quelque part. Mais il n'est pas dit qu'elle ne peut pas aller ailleurs, en fait. Et c'est simplement cette capacité qu'il faut pouvoir défendre.

2275 Donc à ce titre-là, la représentation devient importante, c'est-à-dire la capacité d'avoir des gens qui interviennent dans le milieu décisionnel et qui sont en mesure de représenter valablement ce qu'ils défendent.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2280 J'ai d'autres questions, mais vous, est-ce que vous voulez...

LA PRÉSIDENTE :

2285 Moi, j'aimerais mettre en parallèle ce que vous venez de dire sur l'appropriation culturelle et ce que vous dites en première page de votre mémoire :

Le Québec est clairement concerné par tout ce mouvement et la population par tout ce mouvement et la population aujourd'hui en illustre la très rapide évolution au point que comme certains se plaisent déjà à le penser, on pourrait bien assister sous peu à la naissance d'une culture hybride authentiquement québécoise.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2295 Ce n'est pas de moi, vous l'avez vu?

LA PRÉSIDENTE :

2300 Non, j l'ai vu mais vous l'avez cité. Alors comment vous faites le parallèle, comment vous réconciliez ce que vous venez de nous dire en ce qui a trait à l'appropriation et ce que vous avez cité ici en première page de votre mémoire?

Mme ZAB MABOUNGOU :

2305 Eh bien parce que je crois que toutes les choses à un moment donné, dans le courant de l'histoire du développement des sociétés humaines est appropriation. Ça va de soi, comment voulez-vous qu'on se développe? Il faut s'approprier quelque chose. Presque par tous les moyens, mais pas par tous les moyens.

LA PRÉSIDENTE :

2310 La nuance.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2315 Presque, comme la carte American Express, mais pas totalement. Il y a ce petit reste. Et ce petit reste, c'est ce qui intervient tout le temps au moment où on s'y attend le moins. C'est quand il y a des problèmes sur le plan de la reconnaissance, sur le plan de l'intégration, sur le plan de la capacité de s'exprimer, sur le plan de la démocratie que, alors il faut considérer : qu'entend-on par cette appropriation? Est-ce une appropriation qui a lieu dans un terrain d'échanges démocratiques ou non?

2320

LA PRÉSIDENTE :

2325 Alors si on essaie de traduire, je n'ose pas dire dans un système, mais dans des outils ce que vous venez de dire, alors dites-moi si je me trompe : je comprends que vous êtes porteur d'une discipline artistique.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2330 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Alors Madame, avec le festival — comment vous l'avez appelé?

2335 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

Accès Asie.

LA PRÉSIDENTE :

2340

Accès Asie, vous, avec la danse africaine contemporaine, vous êtes porteur de disciplines artistiques. Vous aimeriez que cette discipline-là se développe et donc pour qu'elle puisse se développer, il faut qu'on puisse lui faire une place à l'intérieur des organismes subventionnaires au Québec, entre autres.

2345

Mme ZAB MABOUNGOU :

Oui, oui.

2350 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que, et c'est là que le transfert peut éventuellement se faire, est-ce que les critères qui existent actuellement au Conseil des arts du Canada pourraient simplement être empruntés, appliqués ici par le Conseil des arts de Montréal et réaliser cet objectif que vous poursuivez de, je dirais, d'ouverture pour vous à un développement de la pratique artistique que vous représentez.

2355 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

2360 Oui, je comprends ce que vous voulez dire. Bien entendu, je vais apporter quelques petites, je dirais, être vigilante sur certaine façon de voir la chose. D'une part, en ce qui a trait – je suis porteuse, c'est vrai, d'une discipline artistique. J'ai même été identifiée comme telle.

2365 Ceci dit, ça déborde, ça va bien plus loin que la discipline artistique que je défends. C'est probablement pour ça que je suis encore là aujourd'hui pour parler. J'ai toutes les raisons d'être fatiguée, croyez-moi. Ça fait des années que j'argumente sur cette chose-là et que je ne vois pas les choses avancer nécessairement comme elles auraient dû.

2370 Si je suis là, c'est parce que je crois qu'il s'agit bien plus que de ma discipline artistique. Voyez-vous, en étant porteuse de cette discipline, en me battant pour elle – évidemment j'en suis passionnée, c'est certain, mais cette passion est là pour animer les esprits vers d'autres horizons. Elle déborde. Ce n'est pas simplement la danse qui va être amenée par ça, c'est la capacité des esprits d'envisager d'autres manières d'être dans le monde. D'autres manières de faire. Et je pense que c'est absolument nécessaire, dans toute démocratie, de garder éveillé cet esprit-là, cette capacité de voir autrement les choses. De nourrir l'esprit d'ouverture et d'ouverture passionnée. C'est ce que les artistes peuvent offrir.

2380 C'est pour cela que je continue, parce que je pourrais être un artiste en studio et dire : advienne que pourra, tant pis pour toutes ces politiques, moi, je continuerai, de toute manière, je danserai et je la connais, ma danse, je pourrais très bien... Non. Et je ne me satisfais pas de ça, probablement parce que je vis ma danse également comme plus que ce que l'on croit être la danse, évidemment. Comme plus que cela.

2385 Donc il y a cette nécessité qui déborde sur le social, sur l'engagement humain d'être humain, de la nécessité de rester humain dans le mieux possible, pas dans le moins. Pas dans la manière, pas en régressant.

2390 Sur ce plan-là, donc lorsqu'il s'agit maintenant de trouver les modèles, qui est votre question – les modèles, pouvons-nous emprunter? Plutôt qu'un emprunt, bien entendu s'assurer de l'étudier, de le comprendre, de voir effectivement les problèmes qu'il a pu poser – ce serait bien de savoir : a-t-il posé des problèmes? Sur quel plan? Il y a le territoire canadien,

il y a une province québécoise. On a affaires à une géopolitique, quand même, différente. Il y a quand même des choses très sérieuses qu'il faut considérer, je crois.

2395 Mais ceci dit, il y a eu véritablement, je dirais, un branle-bas de combat, un changement d'attitude qui est assez étonnant aujourd'hui, parce que ces gens-là sont devenus presque des collègues pour moi. Ils m'ont tellement vue, on a tellement discuté et j'ai pu être d'une aide, véritablement, sérieuse pour parler des choses d'ici. C'est ça, la révolution. C'est celle-là. C'est qu'on devient partie intégrante en intervenant là où il faut, librement.

2400

LA PRÉSIDENTE :

Absolument.

2405

Mme ZAB MABOUNGOU :

2410 Et je crois que, là, ça s'est fait. On n'a peut-être pas nécessairement tout ce qu'on veut et tout ça, mais la question n'est pas là, on n'est pas là pour avoir ce qu'on veut, nécessairement, ça ne se passe pas comme ça. Il faut ouvrir le dialogue et reconsidérer la manière de partager.

2415 Donc je crois que le modèle, il est intéressant. Et je crois qu'on devrait s'en inspirer, toute proportion gardée, en tenant compte du fait également que le Québec envisage d'une autre manière ce qu'il appelle la diversité culturelle, que le Canada.

2420 On parle de multiculturalisme, on parle d'interculturalisme. Personnellement encore, de mon point de vue à moi, je pense qu'il y a beaucoup de mystification politique dans la différence qui est faite entre multiculturalisme et interculturalisme. Parce qu'au bout du compte, chacun à sa manière essaie d'intégrer et d'assimiler.

2425 Alors s'agit-il d'assimilation? Bien, je vais vous dire; tous les immigrants qui viennent ici ne cherchent pas à être assimilés et s'intégrer, ils veulent d'abord vivre. Si on a perdu cette notion, on ne comprend plus rien à ce que c'est que le principe même de l'immigration. On veut d'abord vivre. Et ça, c'est pleinement humain à 100%. Pas besoin de politique d'intégration pour comprendre la nécessité de vivre.

2430 Si on revenait à des choses simples comme ça, on comprendrait qu'un artiste qui arrive ici, il veut vivre. Ah, il est artiste? Bien, il va chercher à vivre comme artiste. Cela est-il possible? Qu'avons-nous de prévu? Ah, bien nos programmes disent qu'il y a telle discipline seulement... Ah! C'est toutes des disciplines héritières de la tradition occidentale européenne. Ah! On a un problème. Il faut redéfinir nos critères. Ces choses se font; comment on va les redéfinir? Sur quelle base? Qu'avons-nous comme information? Avons-nous des gens qui peuvent discuter de ça avec nous? On va les chercher. Avons-nous les fonds? Non, non, non,

2435 parce que si on prend là, bien le gros artiste, là, il aura 10 000 \$ de moins. Et l'autre, il aura 5 000 \$ de moins, ça va s'énerver. Ils sont déjà drôlement énervés, tendus, ils n'ont pas beaucoup de sous, ils souffrent, ils vivent sous le seuil de la pauvreté, ils ne vont pas aimer. Oui, mais il faut qu'on fasse une décision. Ça va énerver du monde, mais est-ce qu'on est prêts ou on n'est pas prêts? Est-ce qu'on peut défendre cela ou est-ce qu'on ne peut pas?

2440 C'est là, la question. Il y a un engagement, il y a un choix politique, certainement ici à faire. Et il faut le soutenir, ce choix politique et également avec les alliés. Il faut aller les trouver, ces alliés. Il faut les découvrir, il y en a. Il y en a plein, le territoire en est envahi de gens intelligents qui font des choses et dont personne n'entend parler.

2445 Quand on regarde le Cidihca que New York veut acheter à un million, une librairie, des archives incroyables sur toute l'histoire d'Haïti, des Antilles. Savons-nous, est-ce qu'on se rappelle que Haïti est un symbole de la liberté dans le monde? Que c'est la première république d'esclaves, la seule révolte d'esclaves qui a réussi dans l'histoire de l'humanité. Est-ce qu'on s'y intéresse? Est-ce qu'une bonne démocratie ne devrait-elle pas célébrer Napoléon et toute son ouverture? Ça, c'est de l'ordre de la dignité que nous devrions être capables de défendre.

LA PRÉSIDENTE :

2455 Alors pour créer cette ouverture dont vous parlez au Québec, ici. Vous connaissez quand même le milieu, ça fait 20 ans que vous y êtes.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2460 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2465 Vous donnez des éléments, j'ai l'impression que vous nous dites – mais je ne voudrais pas mettre les mots dans votre bouche – par quoi on devrait commencer? Et j'aimerais que vous parliez aussi, Janet, là-dessus. Quels seraient les premiers gestes à poser pour créer cette ouverture qui nous permettra de mieux comprendre et ensuite d'en arriver à mieux travailler ensemble? Oui, allez-y.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2470

Politique d'équité, véritablement, se concerter, se rencontrer. Est-ce qu'on est pour une politique d'équité? Je sais qu'il y a beaucoup d'opposition à la politique de l'équité parce que ça veut dire qu'on est inéquitable. S'il nous faut un bureau de l'équité, ça voudrait dire qu'on est inéquitable; horreur et damnation!

2475

Nous sommes une société accueillante. On n'a pas de problème nous. Tout le monde a le droit ici. Oui, mais s'il y a des problèmes comment on fait pour arranger ça? Qui va le décider? Bien, on ouvre! Ah, vous avez ouvert les programmes? Qui avez-vous informé de cette ouverture? Arrivez-vous à diffuser? Avez-vous le contact avec les communautés pour les faire participer à votre ouverture? Comment vous vous y prenez?

2480

Je le sais qu'il y a beaucoup de difficulté à rencontrer ces gens de la communauté, ils ne savent même pas qu'ils existent. Donc il y a un travail qui n'est pas fait, déjà, de quête, de reconnaissance du milieu, qui est nettement insuffisant, de reconnaissance aussi des modèles, des produits culturels qui circulent en ghetto.

2485

LA PRÉSIDENTE :

Ici, au Québec.

2490

Mme ZAB MABOUNGOU :

Ah oui. Ah oui. En ghetto, littéralement, dans les sols montréalais, littéralement. Donc tout ça, ce n'est pas suffisant, ce n'est pas assez fait.

2495

LA PRÉSIDENTE :

Pas connu. Vous dites : on n'a pas assez identifié...

2500

Mme ZAB MABOUNGOU :

Ce n'est pas assez identifié et il n'y a pas de travail avec ce que j'appelle des leaders des communautés qui rendraient accès à ces milieux-là. Parce que ça ne se fait pas comme ça du jour au lendemain, évidemment, ils se protègent, ils se « ghettoisent » pour se protéger. Puis après, on dit « société d'accueil ». Mais une véritable société d'accueil ce n'est pas celle qui dit : « Nous vous accueillons » c'est celle qui dit : « Voulez-vous nous accueillir maintenant que nous vous avons accueillis? »

2505

Et comment ça va se faire, cela? Et ainsi de suite. Donc il y a ce problème-là d'identification véritablement de cette écologie du milieu avec les fonds que ça prend. Les

2510

programmes, les structures d'attribution, comment dire, d'organisation des programmes et d'attribution des fonds à ces programmes-là doivent passer comment réviser la présence de leur clientèle au sein de leur programme. Y a-t-il assez? Cette diversité est-elle prise en compte et pouvons-nous nous assurer que ce ne soit pas le temps, comment dire, un momentum mais qu'elle puisse être assurée pour l'avenir également. Qu'elle puisse continuer de se produire, qu'elle puisse véritablement être, pas seulement gérée mais prise en compte dans toute sa capacité de progresser et d'ajouter au progrès de l'ensemble de la société.

Donc des programmes pour durer, pas simplement un petit redressement temporaire pour calmer les gens. Quelque chose qui va durer. Ça veut dire qu'il faut donc les représentants, les gens qui vont être en place, qui peuvent discuter, qui peuvent permettre la rencontre, le dialogue entre les différentes instances.

Donc c'est clair que, là, il y a des décisions encore là à prendre, clairement. Et accepter qu'il y ait une notion d'équité à rendre concrète, sur le plan matériel de la capacité à se dire, à s'exprimer et à produire et à créer. Quelque chose qui est concret.

C'est sûr que l'attribution des fonds, elle est fondamentale et le suivi, c'est-à-dire l'idée de rattrapage qui est contenue là-dedans, elle est contenue cette idée de rattrapage, c'est-à-dire mettre, finalement, ces entreprises dans la capacité de bénéficier, de pouvoir exprimer véritablement, pleinement ce qu'elles ont fait mais sur le côté presque méconnu, de se faire connaître maintenant. Et d'attirer à elles, le public, l'intérêt de la population qui ne sait même pas qu'elles sont là.

LA PRÉSIDENTE :

Qu'est-ce que vous en pensez, Janet?

Mme JANET LUMB :

C'est toujours très dur de parler après Zab. Moi, en premier, j'aimerais juste vous dire que ce n'est pas que je trouve que c'est mauvais ici. Moi, j'ai choisi d'être ici parce que j'adore être à Montréal. Je trouve que c'est un pays... Je suis très, très contente d'être ici et ce n'est pas quand il y a une critique au niveau des améliorations de qu'est-ce qui se passe au niveau des arts ici, ce n'est pas que j'ai nommé que c'est pire ici qu'ailleurs.

C'est vraiment pour dire qu'il faut qu'on lutte pour avoir mieux, n'importe où. Si je suis à Vancouver, j'ai d'autres choses à dire qu'il y a une iniquité. Si je suis à Toronto, il y a d'autres choses. N'importe où, c'est pour voir qu'on peut faire mieux ici.

À la fin, la plus grande chose que je parle, le plus important c'est un certain esprit d'ouverture. Il y a un certain point où, encore, au niveau de l'accueil pour les communautés,

les minorités visibles, il y a un côté exotique. Les gens aiment beaucoup la bouffe, les vêtements, les modes, jusqu'à un certain point. Puis après ça, il y a un point où il y a un...

2555

LA PRÉSIDENTE :

Un blocage.

2560

Mme JANET LUMB :

Un blocage. C'est là que je parle au niveau de l'esprit où il y a un sentiment... Il faut accepter qu'à un moment donné, ce soit dans l'esprit qu'il y a des changements à faire ici, puis après que cet esprit est là, après on peut continuer de faire les cheminements vers les faire mieux. C'est plus dans cet esprit-là que je trouve. Pour encore, c'est à cause que...

2565

Mettons, O.K., les maisons de la culture, que notre festival s'est servi pour le temps, c'est notre 10^e édition cette année, grâce à des places comme les maisons de la culture, qui n'existent nulle part au Canada. Juste pour dire que, encore, ça c'est le principe que notre festival on existe à Montréal à cause que l'esprit vers les arts au Québec, ça existe seulement au Québec, puis qu'il n'existe pas à l'extérieur du Québec.

2570

Sauf qu'il y a d'autres problèmes qui existent ici qui n'existent pas ailleurs. C'est ça que souvent quand on fait, quand je fais, comme une situation comme ça que ce n'est pas que je trouve que c'est pire ici puis qu'il y a une défense ici que... C'est n'importe où que je suis, c'est pour toujours lutter pour avoir une meilleure place pour tout le monde ici. Puis encore, le dernier point, c'est vraiment juste un sens de l'esprit d'ouverture pour l'acceptation qu'il faut faire des changements.

2575

Puis au niveau de l'équité raciale, au niveau de plein de choses que c'est là que l'esprit, il faut être présent pour être ouvert.

2580

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Est-ce que vous avez des questions?

2585

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

J'ai une question concernant la recommandation du projet pilote de financement. D'abord, vous le proposez à l'échelle du gouvernement du Québec, est-ce qu'il y a une raison particulière pour qu'il soit au niveau du gouvernement et non pas au niveau de Montréal?

2590

Mme ZAB MABOUNGOU :

Nous avons aussi travaillé au niveau de Montréal. Nous allons sur tous les fronts.

2595

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus sur le projet?

2600

Mme ZAB MABOUNGOU :

Mais le gouvernement du Québec, c'est la volonté, évidemment, de porter à l'attention du gouvernement du Québec dans son ensemble, donc c'est l'importance d'un tel programme qui fait appel à la nécessité de modifier les esprits mais aussi de lancer le Québec dans une entreprise qui n'est plus... d'aller dans une autre étape.

2605

Parce que le Québec a déjà discuté. Le gouvernement du Québec a abordé ces questions-là mais pas de façon satisfaisante, de notre point de vue. Et qu'il est temps qu'il prenne position plus clairement maintenant envers cette option interculturelle qu'il a pourtant annoncée plusieurs fois mais de manière quand même très vague pour moi et loin d'être suffisante, et toujours tardive.

2610

Là, maintenant, il s'agit d'être partie prenante et d'être actif. De prendre position. On demande ça au gouvernement du Québec.

2615

M. LOUIS DERIGER, commissaire :

Donc mais ce projet-là ça pourrait être sous quelle forme? Ce serait... C'est du financement à tous les niveaux ou si vraiment c'est de cibler un secteur particulier?

2620

Mme ZAB MABOUNGOU :

Bien, c'est-à-dire qu'il faudrait, en fait, entrer en contact avec les institutions culturelles et examiner leurs pratiques et voir ce qu'il en est de notre proposition et de comment elle peut se faire. Ça, c'est au niveau décisionnel, c'est au niveau politique, ce n'est pas véritablement à moi de l'imposer. Je propose des solutions et, mon Dieu, je sais très bien la difficulté politique que posent toutes ces questions-là.

2625

Un politicien a à faire avec le concret de tous les jours, le quotidien, l'immédiat, le long terme, les grandes visions, les grandes choses viennent le déranger et ça rend les choses difficiles mais nous savons quand même que c'est des projets comme cela qui rendent, qui maintiennent la santé du politicien. Celui qui réfléchit, qui ne se contente pas de régler les problèmes mais qui envisage ceux qui vont se poser plus tard.

2630

C'est un peu ça. Donc, là, on fait appel véritablement à une volonté politique qui serait en mesure d'intervenir sur le plan décisionnel des institutions culturelles.

2635

LA PRÉSIDENTE :

Judy?

2640

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Vous avez répondu à une question que j'avais mais j'ai une autre question. Une question qui n'a pas été encore abordée lors de cette consultation. Il s'agit de la visibilité et la représentativité des artistes et la diversité dans certains milieux audiovisuels comme la télévision et la radio.

2645

Certaines études démontrent que le manque de visibilité de certains groupes crée une exclusion culturelle parce que certains groupes ne s'identifient pas à la culture véhiculée.

2650

Est-ce que vous avez des commentaires à faire à ce sujet et que pensez-vous de la situation à Montréal dans ce sens?

Mme ZAB MABOUNGOU :

2655

Oui. Bien c'est certain que, oui, je suis au courant un petit peu de toutes les analyses du CRA dont vous avez entendu parler probablement, monsieur Phonémy qui s'occupe de toutes ces questions-là avec Radio-Canada et différentes télévisions. Également, j'ai été moi-même appelée plusieurs fois à des émissions de télévision et j'en ai refusé, sur cette base. J'en ai refusé sur la base que j'avais l'impression d'être utilisée de manière sensationnelle, de faire exotique et tout cela.

2660

Ça, c'est au niveau de sa responsabilité personnelle que j'ai mais j'ai pu faire l'analyse, évidemment, de ce fait-là que notre capacité d'intervenir était toujours événementielle. Elle était liée à des événements particuliers qui pourraient justifier que nous apparissions, mais que sans ces événements-là, nous ne sommes pas sensés apparaître de manière quotidienne. On ne fait pas partie du paysage habituel.

2665

Et donc ça, c'est fatigant. C'est épuisant. Effectivement, ça a lieu. On en est encore là, sur le plan télévisuel. Ça, c'est clair. Les têtes d'affiche, les gens qui sont choisis sont des gens faciles. Bien ça, il y a aussi un problème de toute manière avec la télévision. J'en profiterai pour lancer des petits trucs sur la télévision. La télévision n'est pas l'exemple de ce qui se produit nécessairement dans la recherche, de plus sophistiqué dans le domaine culturel ou artistique, et les artistes en pâtissent, quels qu'ils soient, de quelque origine qu'ils soient ou quelque forme qu'ils défendent, ils pâtissent de ce manque d'imagination à la télévision.

2675

Mais il est certain que sur le plan de la visibilité, oui, il y a quelque chose là à régler, tout à fait.

2680

LA PRÉSIDENTE :

Peut-être une dernière question qui porte sur votre dernière recommandation. Vous souhaiteriez qu'on crée un service de gestion pour les organismes artistiques oeuvrant au sein des traditions non spécifiquement européennes.

2685

Qu'est-ce que vous voulez dire par « service de gestion »?

Mme ZAB MABOUNGOU :

2690

Oui. Alors, là, on s'est basé... Vous parliez tout à l'heure de modèle.

LA PRÉSIDENTE :

2695

Oui.

Mme ZAB MABOUNGOU :

Il y a des modèles qui ont été créés, des modèles de service de gestion en particulier. Il se trouve que c'est la danse, la danse, entre autres, a ces services-là. Les gens s'entendent souvent à dire d'ailleurs que les danseurs sont à la source d'un certain dynamisme. Mais peut-être parce qu'ils doivent s'agiter physiquement beaucoup et rester concentrés, ça les rend capables de faire certaines choses. Mais il se trouve que dans le domaine de la danse, il y a eu un service qui s'appelle comme ça, service de gestion culturelle, Diagramme, qui a été créé.

2700

2705

LA PRÉSIDENTE :

Ah! D'accord.

2710

Mme ZAB MABOUNGOU :

Qui a été créé en vue d'organiser les danseurs, de leur donner un lieu auquel ils pourraient se référer – au début, c'était, en fait, l'option de Diagramme – auquel ils pourraient se référer pour toute information nécessaire, conseils requis sur : comment faire, je suis danseur? Quels locaux? Est-ce qu'il y a des locaux? Qu'est-ce qui est disponible? Donc tout l'aspect du service, de l'information, de la direction au niveau des programmes de bourse, et cetera. Les danseurs avaient organisé ça pour eux-mêmes.

2715

2720 Bien entendu, ce service de gestion, lorsqu'on fait de la danse africaine, la danse
asiatique ou peut-être même Flamenco, on y arrivera un peu moins parce que ce service-là
est déjà orienté, il est au courant, il a une clientèle qui elle-même est rattachée au
Regroupement québécois de la danse; et le Regroupement québécois de la danse a eu
2725 beaucoup de problèmes à traiter lui-même de la diversité écologique du milieu, puisque j'y ai
été au Regroupement et j'ai trouvé aussi l'occasion là-bas de me plaindre de cet état de
chose puisque après huit ans de demandes répétées au Regroupement québécois de la
danse d'intégrer la danse africaine comme faisant partie des disciplines artistiques ayant droit
au remboursement des classes d'entraînement.

2730 Je vous explique très, très vite. C'est-à-dire que lorsqu'on est danseur et qu'on est un
professionnel, on cherche à s'entraîner tout le temps, à se former, à se développer. On ne
reste pas sur ses acquis. Et donc on a le droit de se former, et dans n'importe quelle discipline
artistique – en tout cas, reconnue par le Regroupement québécois de la danse – on est
remboursé. Sur 15 \$, on est remboursé 7 \$. C'est chouette, quand même.

2735 Et donc ces gens pouvaient aller faire du yoga, certaines choses, toutes sortes de
dances mais pas la danse africaine, non remboursée. Ça limite encore l'accès à ma
discipline, de nouveau. Systémique. Je me présente au Regroupement québécois de la
danse, sept ans de bataille pour leur dire : incluez la danse africaine, je suis subventionnée, je
2740 suis reconnue, je suis traitée, évaluée au même titre que n'importe qui dans ce pays, ça fait
longtemps que je suis là, j'ai une discipline, j'ai créé une méthodologie, une manière, une
technique qui n'est pas propre aux Africains, pas propre... Elle est universelle dans son
approche. Je me suis fatiguée pour sortir cette technique du mouvement, j'ai tous les
éléments pour permettre cette reconnaissance. Et elle a eu lieu, mais ça fait partie des petites
2745 victoires, voyez-vous? Systémique. Qui fait que des gens pouvant se former peuvent être
remboursés maintenant lorsqu'ils font de la danse africaine.

Donc ce genre de chose qui montre comment, voyez-vous, on peut modifier un petit
peu les choses.

2750 Diagramme qui hérite un petit peu de ce mouvement du RQD est ce service de
gestion auquel tout le monde peut se référer. Un danseur arrive, il veut une information, il peut
aller chez Diagramme.

2755 Diagramme maintenant a resserré son option et prend en charge des compagnies, les
développe, prend en charge la gestion des compagnies, gestion comptable, gestion
administrative. J'ai travaillé pendant un an avec Diagramme et ils se chargent donc en
quelque sorte de lancer les jeunes compagnies et de leur permettre de se consolider pour
2760 finalement investir le milieu de la production artistique.

2765 Diagramme a donc resserré, parce qu'ils trouvaient qu'ils étaient trop éparpillés. C'est intéressant de connaître déjà les problèmes d'un service de gestion, l'éparpillement était le temps et, en fait, je dirais les besoins étaient tels que Diagramme était obligée de resserrer sa manière de fonctionner et donc de poser des critères plus restrictifs comme tels pour pouvoir avoir accès à son service de gestion.

2770 Mais néanmoins, il a permis le développement également de la danse. Il a permis de consolider, il a permis une concertation également et de resserrer cette idée d'un milieu où les gens peuvent se rencontrer et se reconnaître.

Donc un service de gestion de ce type viserait, d'abord en premier lieu, la capacité évidemment d'aller vers une organisation, une structure d'accueil, déjà, qui informe, qui collecte l'information et est capable de la diffuser à qui veut bien la recevoir.

2775 De conseil, consultation, qui dirige les gens vers les lieux appropriés pour qu'ils puissent se développer. On n'est pas là pour tout faire pour eux. L'apprentissage est nécessaire. La nécessité de se battre, de se débrouiller. Mais si on est dirigé de manière valable, équitable...

2780 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va bien.

2785 **Mme ZAB MABOUNGOU :**

On peut aller chercher les moyens. Donc un service de gestion serait en mesure et, éventuellement également, de prévoir, dans ce service de gestion, des fonds pour le soutien à des jeunes, à des gens qui arrivent.

2790 Vous pouvez avoir des gens d'un très grand capital artistique mais qui débarquent et qui ne sont pas, qui ne savent pas où s'orienter. Ils pourraient tout de suite, quelque part, être pris en charge, surtout si ce capital artistique renvoie à une tradition ou à une forme qui est encore presque inconnue.

2795 Il est certain qu'il va y avoir un problème pour trouver les personnes qui peuvent... Donc, un service de gestion serait plus à même, je dirais, d'aider les gens en ce sens-là.

LA PRÉSIDENTE :

2800 Je vous remercie infiniment. Ça a été super intéressant de vous entendre témoigner ici ce soir, vous nous avez fait découvrir des choses. Alors merci beaucoup. On va tenir compte de ce que vous avez écrit mais aussi de ce que vous avez dit.

2805 Bien voilà. Merci encore parce que je pense que quant à moi, peut-être que certains de mes collègues en connaissaient déjà plus, mais vous m'avez permis de faire un bout de chemin ce soir. Merci beaucoup.

Mme ZAB MABOUNGOU :

2810 Bien, je vous remercie à mon tour, infiniment de nous avoir écouté avec tellement d'attention, tous, de part et d'autre, merci. Et à nous revoir un de ces jours, peut-être lors d'un de mes spectacles.

LA PRÉSIDENTE :

2815 Probablement, oui. Merci. Ou à votre Festival, Madame, une de vos manifestations. Merci.

AJOURNEMENT

2820 * * * * *

2825 Je, soussignée, **Yolande Teasdale**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

2830 _____
Yolande Teasdale, s.o.